

arom

amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°38/39 | DECEMBRE 2017/AVRIL 2018

Editorial : Un saut de génération

Raymond Césaire 2

Outre-mer

Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer s'adresse aux lecteurs d'AROM :	3
La France est monde par ses Outre-mer	
Biographie de la Ministre	4
Les parlementaires ultra-marins	5
L'Europe dans les Outre-mer	6
Le cabinet de la Ministre des Outre-mer	7
Les Assises des Outre-mer	9

Réflexions sur le temps passé et présent

Cinquante ans après... la guerre du Biafra vue de Lagos	<i>Raymond Césaire</i> 12
Quarante années se sont écoulées depuis que Steve Biko est mort entre les mains de la Police Sud-Africaine : le souvenir de cette réalité cruelle ravivé par la fiction d'un film demeure indélébile	<i>Jean-Pierre Vidon</i> 20
Développement économique de l'Afrique : l'attention ne décroît pas	<i>Jean-Pierre Vidon</i> 25

Exposition

Musée du Quai Branly - Jacques Chirac. Peintures des lointains	<i>Florelle Chapelle</i> 33
--	-----------------------------

Lu chez le libraire et dans le CarASOM

Kaouther Adimi «Nos richesses» (Seuil, 2017)	<i>Jean de La Guérivière</i> 34
Pierre Jacquemot « L'Afrique des possibles : les défis de l'émergence » (Karthala, 2016)	<i>Louis Dominici</i> 35
Bernard Cerquiglini « Enrichissez-vous : parlez francophone » (Larousse, 2016)	<i>Guy Lavorel</i>
"De Verdun à Madagascar : lettres de guerre (1914) et extraits (1916-1919) du journal de Raymond Decary" présentés par Yvonne Decary (Alzieu, 2017)	<i>Jeanne-Marie Amat-Roze</i> 36

Institutions et associations amies

ASOM, OIF, I&M, CADE, ARRI, IP, AREMAE, AAENFOM, ADOSOM	37
---	----

Vie de l'association

47

In memoriam

Michel Aurillac, Philippe Mestre, Jean Honnorat, Edouard Fermaud, Jacques Bourdillon.	48
---	----

UN SAUT DE GÉNÉRATION

L' élection d' Emmanuel MACRON a provoqué dans notre vie politique un saut générationnel dont nous ne pouvons que nous féliciter. Elle est, en même temps, le reflet de notre dynamisme démographique que nos voisins nous envient. Nos soixante-huitards, qui ont tenu trop longtemps le haut du pavé, à droite comme à gauche, se trouvent ringardisés et, même le Général, dont tout le monde s'est réclamé, doit, de sa tombe vandalisée, s'en féliciter. N'y a-t-il pas, dans l'aventure elle-même du jeune Macron, comme un défi analogue à celui qu'avait lancé en son temps le Grand Homme? Pris par le jeu de leurs calculs et petites phrases et, quelques fois, la main dans le sac, les partis traditionnels n'ont pas mesuré la profondeur du désaveu dont ils étaient l'objet.

Jacques Attali, un de nos brillants esprits, qui aurait peut-être pu faire aussi bien s'il s'était trouvé « en situation », soutenait que la France produisait tous les dix ans de tels talents. Le mérite de l'élu est d'avoir eu l'audace, comme le Général en son temps d'ailleurs, de se lancer dans l'aventure.

Moins dramatique qu'en 1946 ou 58, la situation qui attend la France et son nouveau président est tout aussi complexe qu'elle l'était à l'époque. Les dissensions internes des partis traditionnels, attisées par les médias, restent toujours aussi vives. On aurait pu penser qu'après le coup de massue qu'ils ont reçu en étant éliminés de la finale, ils en reviendraient à plus de réalisme. Il n'en est rien, ils persistent et signent dans leurs errements, auxquels se sont joints les « Insoumis » et nombre de groupuscules qui ne manqueront pas de se constituer. Le trop-plein, dont parlait le Général devient une submersion !

Avec le non-cumul des mandats, un boulevard semble s'ouvrir à la formation présidentielle, comme autrefois aux gaullistes. Faut-il, comme le suggèrent certains, s'inspirer de nos voisins et de coalitions qui marchent ? Le défi mondial qui attend la France et sa nouvelle équipe est à la fois historique, complexe et difficile à définir compte tenu du caractère imprévisible et violent des réactions de son peuple. La prééminence privilégiée qu'elle a gardée dans

le monde, qui seule semble emporter une large adhésion, ne se maintiendra que si nous savons la défendre avec lucidité avec les atouts que nous possédons.

Arrêtons de faire des complexes vis-à-vis de l'Allemagne et de ne nous comparer à elle qu'en termes d'économie. La France, sa langue et sa culture sont partout présentes davantage que l'allemand. Notre colonisation a créé des liens et des devoirs dont nous ne pouvons nous défaire. Quelle que soit la couleur de leur métissage, nos outre-mer sont les produits les plus visibles de cette période à l'égard de laquelle et avec laquelle nous nous trouvons engagés. Qu'on les déplore ou s'en réjouisse, les liens fusionnels nés à travers le monde de notre colonisation subsisteront.

Les discours de repentance et de victimisation dont les gouvernements ont fait leur miel sont aujourd'hui dépassés. Il nous appartient de laisser les territoires de notre ancien Empire, dont nous avons encore la responsabilité, se gérer le plus possible seuls sur place à partir des réalités de terrain et de leur environnement. Paris, d'où nous avons tendance à toujours vouloir tout contrôler, doit apparaître davantage comme un partenaire privilégié dans ces régions du monde.

Avec l'Allemagne, et n'en déplaise aux conservateurs britanniques qui se sont lancés dans une absurde aventure électoraliste, nous devons consolider le socle commun de l'Europe, reprendre les concepts de subsidiarité mais aussi de convergence qui ont fait avancer en son temps, jusqu'en 1995, la construction à quinze. Pourrions-nous aller plus loin ? Probablement si nous avons l'audace d'innover. Beaucoup dépendra de la capacité de nos nouveaux dirigeants d'expliquer et faire accepter leurs décisions. Un président qui préside, un gouvernement qui gouverne sans trop se préoccuper de la diversité des sondages et des sondeurs, sans doute est-ce aussi cette nouvelle manière de faire de la politique que semblent attendre les Français.

Raymond Césaire

Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, s'adresse aux lecteurs d' AROM

LA FRANCE EST MONDE PAR SES OUTRE-MER

La France est sud-américaine, antillaise, nord-américaine, africaine, australe, océanienne. Elle est présente dans les trois océans du globe. Elle est voisine du Brésil, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Australie. La France est monde par ses outre-mer.

Cette dimension océanique lui confère des atouts économiques et diplomatiques considérables à l'échelle internationale. Or, trop souvent, les outre-mer sont associés dans l'entendement populaire aux déséquilibres, aux écarts, aux disparités.

Nier les problèmes sociaux de ces territoires, ce serait mener une politique de l'autruche qui conduirait tout le monde dans le mur. Mais braquer la focale sur les problèmes ne permet pas de voir les initiatives, les projets et les atouts de ces territoires.

Or les mentalités changent : notre République, comme ceux qui la servent, sait s'ouvrir à une approche plus pragmatique du rôle des territoires d'outre-mer en matière de coopération régionale et internationale. Et ce changement de mentalité doit s'incarner dans les politiques publiques.

Preuve du changement : les trois



crédit: Dicom Yves Malenfer

ambassadeurs des zones Atlantique, Indien et Pacifique sont géographiquement plus proche de la ministre des Outre-mer depuis cette année, après avoir longtemps été domiciliés "au fond de la cour".

Les territoires d'outre-mer sont sortis de la relation quasi-exclusive héritée du passé colonial qui les lie à la métropole. Les 2,7 millions de nos concitoyens ultramarins aspirent à développer leur territoire, ce qui passe par un développement des échanges et des réseaux avec les pays voisins.

Penser les outre-mer dans leur environnement régional et nos poli-

tiques régionales en fonction de nos outre-mer : tout l'enjeu est là.

Grâce aux outre-mer, la France dispose de la deuxième zone économique exclusive mondiale (11 035 000 km², juste derrière les États-Unis et devant l'Australie). La politique maritime de la France ne saurait se limiter aux ports de Marseille, le Havre ou Dunkerque. Les ressources halieutiques des Terres australes et antarctiques françaises ou encore le savoir-faire du secteur de la pêche et de l'aquaculture développé à Saint-Pierre-et-Miquelon ou en Polynésie française ont vocation à inspirer d'autres territoires ultramarins. Je pense à Wallis-et-Futuna, à la Nouvelle-Calédonie, à Mayotte et à bien d'autres.

La Réunion peut être le hub régional dans l'Océan Indien vers et à partir duquel transitent les échanges commerciaux. Nos partenaires en matière de coopération régionale économique – Business France, Expertise France – raisonnent eux aussi en termes de bassins maritimes. L'Agence Française de développement tend à décloisonner ses activités internationales et outre-mer en s'appuyant sur des stratégies régionales de développement durable. Le « monde en commun », slogan de l'AFD, signifie aussi que les difficul-

Biographie

Annick Girardin est née le 3 août 1964 à Saint-Malo. Elle a commencé sa carrière comme conseillère d'éducation populaire et de jeunesse rattachée au ministère jeunesse et sports. En 2000, elle lance avec son équipe le mouvement politique local « Cap sur l'Avenir ». Éluë conseillère territoriale en 2000, conseillère municipale en 2001, Annick Girardin devient députée de l'Archipel en 2007. Reconduite sur ce mandat en 2012, elle intègre le conseil exécutif du Parti Radical de Gauche. En avril 2014, elle fait son entrée au Gouvernement comme secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie avant d'être nommée en février 2016, ministre de la Fonction publique.

Profession

- Fonctionnaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat (Jeunesse et Sports).

Mandats et fonctions

- Ministre de la Fonction publique du 11 février 2016 au 17 mai 2017.
- Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie du 9 avril 2014 au 11 février 2016.
- Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon :

→ 13e législature : Éluë le 20/06/2007 - Mandat du 20/06/2007 au 19/06/2012

(Fin de législature)

→ 14e législature : Réélue le 20/06/2012 - Mandat du 20/06/2012 au 09/05/2014 (Nomination comme membre du Gouvernement)

→ 14e législature : Réélue le 29/06/2014 - Mandat du 30/06/2014 au 29/07/2014 (Nomination comme membre du Gouvernement)

tés des pays voisins ont des répercussions sur le développement des outre-mer eux-mêmes.

L'enjeu économique du tourisme avec le développement des croisières constitue un levier clair de développement pour la Guadeloupe ou la Martinique. Durement touchées par les passages des ouragans Irma, José et Maria, les Antilles française, et notamment Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont en train de se reconstruire. Et cette reconstruction ne pourra qu'être durable, avec des infrastructures résilientes face aux aléas climatiques.

Réussir la transition écologique, c'est le plus grand défi du 21e siècle. Face au changement climatique justement, les outre-mer sont à la fois aux avant-postes des risques et des solutions. Ils ont des exemples à donner en termes d'adaptation. Mieux, les territoires ultramarins peuvent être en avance sur l'hexagone dans l'accomplissement des 17 objectifs de développement durable. Rappelons que les outre-mer

représentent 80% de la biodiversité française. Une biodiversité qui est à la fois le rempart naturel le plus menacé mais aussi le plus efficace pour lutter contre la montée des eaux.

Les échanges universitaires sont aussi un bon exemple de perspective de développement régional. Le président de la Commission Européenne, Jean-Claude JUNCKER, ne disait pas autre chose lors de la 22e conférence des présidents des Régions Ultrapérimériques en Guyane en octobre dernier : l'Europe abonde dans le sens de développer un Erasmus régional, pour les universitaires et les jeunes entrepreneurs.

Le Président de la République, Emmanuel MACRON, l'a rappelé : « ce qu'attend un jeune de La Réunion n'est pas forcément, quels qu'en soient les charmes, d'aller passer un semestre au Luxembourg ou en Espagne mais peut-être plutôt d'aller à Madagascar ou dans le cœur de l'Océan Indien où des vraies perspectives lui sont offertes et surtout où ses connaissances linguistiques,

ses réseaux lui seront utiles. »¹

En matière linguistique, la France dispose d'un atout formidable : la francophonie. Selon les dernières estimations, les locuteurs francophones seront près d'un milliard à l'horizon 2050. Les différents créoles parlés dans les territoires d'outre-mer français font partie intégrante de ce que j'appelle les francophonies. La langue est un vecteur d'échange culturel, diplomatique mais aussi économique.

Pour toutes ces raisons, les outre-mer concourent au rayonnement de la France à l'international. Avec la perspective du Brexit, la France sera bientôt un des seuls pays européens ayant des régions ultrapérimériques et des pays et territoires d'outre-mer. Cette dimension internationale, cet établissement sur les trois océans font que la France est unique.

Nous aurions (grand) tort de l'oublier.

¹ Discours du président de la République à la 22e Conférence des présidents des RUP à Cayenne (Guyane), le 27 octobre 2017

Les parlementaires ultramarins

Guadeloupe

Députés

- 1re : Olivier SERVA (REM)
- 2e : Justine BENIN (DVG)
- 3e : Max MATHIASIN (DVG)
- 4e : Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE (PS)

Sénateurs

- Dominique THEOPHILE (LMP)
- Victorin LUREL (LSOC)
- Victoire JASMIN (LSOC)

Guyane

Députés

- 1re : Gabriel SERVILLE (DVG)
- 2e : Lénaïck ADAM (REM)

Sénateurs

- Georges PATIENT (REM)
- Antoine KARAM (REM)

Martinique

Députés

- 1re : Josette MANIN (DVG)
- 2e : Bruno Nestor AZEROT (DVG)
- 3e : Serge LETCHIMY (DVG)
- 4e : Jean-Philippe NILOR (REG)

Sénateurs

- Catherine CONCONNE (DVG)
- Maurice ANTISTE (DVG)

La Réunion

Députés

- 1re : Ericka BAREIGTS (PS)
- 2e : Huguette BELLO (DVG)
- 3e : Nathalie BASSIRE (LR)

- 4e : David LORION (LR)
- 5e : Jean-Hugues RATENON (DVG)
- 6e : Nadia RAMASSAMY (LR)
- 7e : Thierry ROBERT (MODEM)

Sénateurs

- Michel DENNEMONTL (DVG)
- Nassimah DINDAR (LUD)
- Jean-Louis LAGOURGUE (LUD)
- Viviane MALET (LUD)

Mayotte

Députés

- 1re : Ramlati ALI (PS)
 - 2e : Mansour KAMARDINE (LR)
- Sénateurs
- Thani MOHAMED SOILHI (DVG)
 - Abdallah HASSANI (DVG)

Nouvelle-Calédonie

Députés

- 1re : Philippe DUNOYER (DVD)
- 2e : Philippe GOMES (DVD)

Sénateurs

- Pierre FROGIER (LR)
- Gérard POADJA (UDI)

Polynésie française

Députés

- 1re : Maïna SAGE (DVD)
- 2e : Nicole SANQUER (DVD)
- 3e : Moetaï, Charles BROTHESON (REG)

Sénateurs

- Nuihau LAUREY (DVD)
- Lana TETUANUI (DVD)

Saint-Barthélemy - Saint-Martin

Député

- Claire JAVOIS (LR)

Saint-Barthélemy

Sénateur

- Michel MAGRAS (LR)

Saint-Martin

Sénateur

- Guillaume Jacques ARNELL (DVG)

Saint-Pierre-et-Miquelon

Député

- Stéphane CLAIREAUX (DVG)

Sénateur

- Stephane ARTANO (DIV)

Îles Wallis et Futuna

Député

- M. Napole POLUTELE (app.SRC)

Sénateur

- Robert LAUFOAULU (LR)

Députés Européens

Younous OMARJEE (Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique)

Maurice PONGA (Groupe du Parti Populaire Européen - Démocrates-Chrétiens)

Louis-Joseph MANSOUR (Parti socialiste européen)

Intergroupe parlementaire de l'Outre-mer

Président : M. Georges PATIENT



Photo Sénat © Sénat

L'EUROPE DANS LES OUTRE-MER



A travers l'existence de territoires éloignés appartenant à ses Etats membres, l'Union européenne est présente sur l'ensemble des continents. Deux formes de relations avec l'Union européenne existent. Les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer (PTOM).

Les régions ultrapériphériques

Les régions ultrapériphériques (RUP) font partie intégrante de l'Union et doivent prendre en compte l'acquis communautaire tout en bénéficiant d'adaptations dues à leurs spécificités. Ce statut concerne les régions et départements d'outre-mer.

Un statut juridique unique

La situation particulière de ces régions est définie par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Celui-ci décrit une « situation économique et sociale structurelle » de ces 9 régions « aggravée par leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief et le climat difficiles, leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits ». Autant de facteurs qui, selon le même article, « nuisent gravement à leur développement ». Les RUP offrent toutefois de nombreux atouts à l'Union européenne. Elles lui assurent une présence dans des zones géographiques stratégiques, et présentent d'importantes potentialités, notamment, en matière de recherche, d'innovation et de biodiversité. Les secteurs de la biodiversité terrestre et marine (La Réunion a été classée par l'Union mondiale pour la nature parmi les 34 « points chauds » de la biodiversité), de la pharmacologie (grâce à la présence de plantes endémiques présentant des molécules et substances actives utilisables par

l'industrie pharmaceutique), des énergies renouvelables et de l'aérospatial (le centre spatial guyanais est la principale base de lancement de satellites et fusées de l'Union européenne) en sont les exemples les plus remarquables.

L'article 349 du TFUE définit la politique européenne à l'égard des RUP et précise la façon dont le droit européen s'y applique en tenant compte de leurs spécificités. Dans l'arrêt « Mayotte » du 15 décembre 2015, la Cour de Justice de l'Union européenne a précisé la portée de cette distinction qui autorise l'adaptation des politiques et législations de l'UE en faveur des régions ultrapériphériques.

Dans le domaine agricole par exemple, un programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) permet de stimuler les productions agricoles et agroalimentaires des RUP, en compensant notamment l'éloignement géographique pour certains approvisionnements nécessaires à l'alimentation animale, aux industries agroalimentaires et à l'alimentation humaine. Les spécificités des RUP sont aussi reconnues en ce qui concerne la réglementation des aides aux entreprises au moyen de ressources publiques. Ainsi, l'article 107(3) (a) du TFUE permet l'application dans les RUP de taux d'aides supérieurs, indépendamment du niveau de leur PIB, afin de leur assurer un environnement adéquat, notamment, pour le développement des PME et TPE. En matière de fiscalité enfin, les RUP bénéficient de dispositions spécifiques en lien à leur réalité locale. On peut citer notamment les aides fiscales et le différentiel d'octroi de mer pour les produits des RUP.

En vertu de l'article 349 du TFUE, le Conseil peut arrêter des mesures spécifiques, sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, visant à adapter certaines dispositions du droit et des politiques de

l'Union aux caractéristiques et contraintes particulières des régions ultrapériphériques.

Fonds structurels : des dotations plus importantes

Concernées par l'ensemble des politiques européennes, les RUP sont plus particulièrement impactées par la politique de cohésion. Celle-ci vise à réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union. Dans ce domaine, les RUP font partie de la catégorie des « régions les moins développées » de l'Union. Une qualification donnée en fonction de critères économiques et sociaux (taux de chômage, PIB de la région...), qui leur permet de bénéficier de dotations plus importantes des fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Les fonds européens sont gérés localement par des autorités de gestion désignées par décision du Premier ministre. Ainsi, les préfetures et les collectivités locales sont les principales interlocutrices des porteurs de projets des RUP. Le taux de cofinancement des projets, c'est-à-dire la participation financière de l'Union européenne, est également alors plus élevé que dans les régions métropolitaines et peu atteindre 85%. Les critères de sélection sont fonction des programmes opérationnels regroupant une grande variété de domaines : recherche et innovation, environnement, transition numérique, emploi, développement durable, énergie, aides aux entreprises.

Par ailleurs, le fonds européen de développement régional (FEDER) prévoit une allocation additionnelle spécifique destinée notamment à couvrir les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité : transports, mises aux normes parasismiques ou anticycloniques des bâtiments publics. La politique de cohésion prévoit un budget de 3,4 milliards d'euros pour les RUP françaises.

Quelques exemples de projets financés

De la mise aux normes parasismiques d'une clinique à l'achat de matériel médical de lutte contre le cancer, les fonds européens financent un grand nombre de projets. Sur la période 2007/2013, 6 355 projets ont été cofinancés. Pour 2014/2020, ce sont déjà 1420 projets qui ont été programmés.

Sur la période 2007-2010, la clinique de Basse-Terre (Guadeloupe), située en zone sismique, a été rénovée afin de respecter les normes parasismiques. Ce sont près de 3,8 millions d'euros qui ont été apportés par le FEDER pour assurer une meilleure protection du personnel hospitalier et des patients.

Depuis juin 2016, Mayotte reçoit plus de 40 000 € du

Cabinet d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer

Directeur de cabinet

• M. Thomas DEGOS.

Directeur adjoint de cabinet

• M. Brice BLONDEL.

Chef de cabinet chargé de l'éducation

• M. Eric CAYOL.

Chef adjoint de cabinet, conseiller chargé des affaires réservées et de la transition écologique, du transport, de la mer et de la pêche

• M. Yohan WAYOLLE.

Conseillers

• M. Henri SOUPA, conseiller chargé de la communication et de la culture;

• Mme Gaëlle NERBARD, conseillère chargée des affaires sociales, de la santé, de l'emploi et de la jeunesse;

• M. Rémi BASTILLE, conseiller chargé des affaires régaliennes.

• Fabrice THIBIER, conseiller chargé de l'économie, des entreprises, de l'agriculture et des affaires européennes

• Mme Raphaëlle SÉGUIN, conseillère en charge du budget, de l'investissement public, du logement et du développement territorial et des infrastructures maritimes

• Mme Sandra-Élise REVIRIEGO, conseillère parlementaire, en charge des associations

Contact

Annick Girardin : 01 53 69 26 74

Retrouvons-nous sur les réseaux : #outremer

Twitter : @AnnickGirardin - @loutremer

Facebook : @annickgirardin.fr - @lesoutremer

FSE pour financer la création d'entreprises par des femmes mahoraises, grâce à un suivi personnalisé (tutorats, formations) et un accompagnement financier. Les villages d'Antecume-Pata, Twenké-Taluen, Cayodé et Elabé de l'ouest guyanais, habités par des populations amérindiennes, bénéficient aujourd'hui de panneaux photovoltaïques financés par le FEADER à hauteur de 900 000 euros, renforçant ainsi l'accès à l'énergie de territoires enclavés et difficilement accessibles.

De plus, les RUP sont très impliquées dans les programmes de coopération territoriale (INTERREG) cofinancés par le FEDER, qui constituent pour elles un instrument pour renforcer leur intégration régionale. Le programme « Caraïbes » entre la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, la Guyane et associant les États de la zone Caraïbe en est un exemple. Il a permis la construction d'un radar au large de Saint-Martin pour mieux gérer le trafic maritime; ce programme est présent cependant dans une multitude de domaines : économie, agriculture, recherche, infrastructures et dépend des appels à projets organisés régulièrement.

Par ailleurs, le programme « Horizon 2020 » pour la recherche et développement constitue une opportunité de développement pour ces régions, dont la position géographique favorise le développement de projets de recherche et d'innovation, notamment dans les énergies renouvelables, l'espace, l'agriculture, la mer et la biodiversité.

Les pays et territoires d'outre-mer

Les pays et territoires d'outre-mer sont associés à l'Union européenne. Ils ont accès, sous certaines conditions, au marché commun et bénéficient d'un soutien financier de l'Union européenne pour leur développement économique et social. Leurs ressortissants possèdent la citoyenneté européenne et sont, à ce titre, électeurs et éligibles aux élections européennes.

Le statut de pays associés

Bien que les PTOM ne fassent pas partie intégrante de l'Union européenne, ils ont des relations privilégiées avec l'Union européenne.

Les PTOM sont « associés » à l'Union européenne au nom des relations particulières qu'ils entretiennent avec un Etat membre. Cette association, définie par les articles 198 à 204 du TFUE, se traduit par une décision d'association outre-mer (DAO). Adoptée le 25 novembre 2013 et applicable jusqu'au 31 décembre 2020, la dernière DAO met en exergue les trois objectifs suivants :

- la promotion de la coopération ;
- la lutte contre la vulnérabilité ;
- la compétitivité.

Comme l'indique l'article 198 du TFUE, « le but de l'association est la promotion du développement économique et social des pays et territoires, et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et l'Union dans son ensemble ». Enfin, leurs intérêts sont pris en compte dans les négociations commerciales menées par la Commission.



Des déclarations politiques comme l'accord relatif à l'association entre la Communauté européenne et les PTOM de 2001 marquent cette prise en compte des intérêts des PTOM lors des négociations d'accords commerciaux par l'Union européenne.

L'accès aux marchés européens est ouvert aux PTOM. Les produits originaires des PTOM importés dans l'Union européenne ne sont pas soumis aux droits de douane ni aux restrictions quantitatives. Ce régime est non réciproque.

Les PTOM, bénéficiaires du fonds européen du développement

Créé par le traité de Rome en 1957, le FED est le principal instrument de l'aide européenne à la coopération et au développement en faveur des pays ACP et des PTOM. La Banque européenne d'investissement participe également au financement de projets en accordant des prêts avantageux.

En outre, les PTOM sont éligibles aux programmes horizontaux de l'Union européenne touchant des domaines aussi variés que l'éducation, la formation, la jeunesse et les sports (ERASMUS +), la recherche et l'innovation (HORIZON 2020), l'écologie et la biodiversité (BEST, LIFE), la culture et l'audiovisuel (Europe Creative) ou encore le soutien aux PME (COSME).



Présentation des Assises des outre-mer

Redonner la parole !

Les Assises des outre-mer sont lancées ! 7 mois de travaux pour imaginer, penser, réinventer ensemble l'avenir de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie, de La Réunion, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Wallis-et-Futuna.

Ce rendez-vous avec les ultra-marins est ambitieux. Et en même temps, il est assez simple. Il consiste à redonner la parole. Pourquoi ? Parce que beaucoup d'ultramarins pensent que leur voix ne compte plus. Les dernières élections au printemps dernier l'ont cruellement montré, quand plus de la moitié des Français d'outre-mer ont choisi de ne pas choisir en s'abstenant à l'élection présidentielle.

Malgré tout, la force des attentes des citoyens d'outre-mer et leur capacité à s'engager n'a pas diminué. A travers des ateliers locaux, nationaux, des consultations citoyennes, et un concours d'innovation, les propositions des outre-mer seront entendues et prises en compte dans les choix que le gouvernement aura à faire demain. Au printemps prochain, un livre Bleu Outre-mer regroupera tous les projets concrets qui seront réalisés sur les territoires d'Outre-mer. Il constituera la feuille de route du gouvernement pour la suite du quinquennat.

Équipe Projets Ultramarins

Les Assises des outre-mer reposent sur deux piliers : un pilier institutionnel à travers des ateliers mêlant élus, services de l'État et forces vives des outre-mer, et un pilier citoyen à travers une consultation des internautes ultramarins.

L'Équipe Projets Ultramarins, composée de personnalités choisies pour leurs parcours, leurs compétences et leurs sensibilités donnera son avis sur les projets remontés lors des ateliers ou émis directement par les citoyens. Elle participera à la rédaction du livre Bleu Outre-mer et sera aussi le jury du concours d'innovation à destination des Français d'outre-mer.

L'Équipe Projets Ultramarins sera à la fois le trait d'union entre les ateliers et la consultation citoyenne et une boussole indispensable à la réussite des Assises des outre-mer.

- **Dominique RESTINO**, président fondateur de Moovjee, entrepreneur et président de CCI
- **Bernard RAMANANTSOA**, ancien directeur d'HEC
- **Audrey PULVAR**, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme
- **Gaël MUSQUET**, entrepreneur social, président de Hand
- **Jean Marc MORMECK**, délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer
- **Pascal LEGITIMUS**, comédien
- **Gaël LAGADEC**, professeur d'économie - Président de l'université de Nouvelle-Calédonie
- **Mémona HINTERMANN-AFFÉJEE**, conseillère au CSA
- **Nassir GOULAMALY**, chef d'entreprise
- **Jean François DELFRAISSY**, président du Comité National consultatif d'éthique
- **Guy CLAIREAUX**, professeur d'université dans le domaine scientifique (Brest)
- **Joëlle PREVOT-MADERE**, dirigeante d'entreprise, présidente de la CPME 973 et vice-présidente de la CPME en charge de l'industrie
- **Jean-Etienne ANTOINETTE**, président de la délégation Outre-mer au CESE
- **Rozette ISSOUF**, psychologue



3 phases de participation

Il existe plusieurs moyens de participer aux Assises des Outre-mer depuis le site internet : www.assisesdesoutremer.fr

1

Prenez la parole !

Les internautes peuvent classer eux-même ce qui leur paraît le plus important pour leur territoire. Cette phase de diagnostic est très importante pour identifier les besoins des ultramarins sur chaque territoire. **Plus de 5 000 ultramarins ont d'ores et déjà participé à cette phase de consultation.**

**Du 4 octobre
au 22 novembre :
définition
des priorités**

2

Et demain, que pourrons-nous faire ?

À partir du 15 janvier 2018, les internautes participeront à la consultation numérique. Elle permettra de déterminer véritablement les projets concrets. La synthèse des Assises reposera en grande partie sur les résultats obtenus lors de la consultation numérique. La mobilisation doit être large !

**Du 15 janvier
au 28 février :
consultation
numérique**

3

Soyez les acteurs du changement !

Dès le mois de novembre 2017, les internautes pourront participer à un concours d'innovations. Pour tenter d'obtenir le Prix du concours de l'innovation outre-mer 2018, tous les projets pré-sélectionnés seront affichés sur le site où chaque internaute pourra voter pour le projet qui lui paraît le plus innovant et le plus utile pour son territoire. Les lauréats du concours seront annoncés en mai 2018.

**De novembre
à mai :
concours
d'innovation**



Le calendrier



Pourquoi participer aux Assises ?

Les Assises sont un temps d'échanges conçu pour que chaque ultra-marin puisse faire entendre sa parole. C'est un exercice citoyen qui a pour objectif de faire participer le plus grand nombre d'ultra-marins afin obtenir des solutions qui proviennent des territoires.

Chaque contribution, chaque prise de parole, que ce soit par le biais de la consultation numérique, des ateliers locaux ou du concours d'innovation des Assises, servira à rédiger le livre bleu Outre-mer au printemps 2018. Ce document contiendra l'ensemble des projets élaborés au cours des Assises. Il constituera la feuille de route du Gouvernement pour le quinquennat.

Concrètement, comment vont se dérouler les Assises des Outre-mer ?

Les territoires ultra-marins sont au cœur du dispositif des Assises des Outre-mer : en plus des contributions numériques, chaque territoire organise des ateliers locaux pour faire remonter les informations de la part de l'ensemble de la société civile. Les contributions sont reçues entre octobre 2017 et mars 2018.

Quels sont les sujets couverts par les Assises des Outre-mer ?

Les Assises traitent des sujets quotidiens des ultra-marins : jeunesse, emploi, santé, sécurité, environnement, création d'entreprise, culture, etc.

Tous les territoires ultra-marins sont-ils concernés par les Assises des Outre-mer ?

Tous les territoires ultra-marins sont concernés par les Assises sauf les territoires de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy qui, en raison du caractère exceptionnel des ouragans ayant frappé ces deux îles en septembre 2017, vont bénéficier d'un effort spécifique de reconstruction.

Comment rester informé sur l'actualité des Assises ?

Des informations régulières seront postées sur le site du ministère des Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr/>). Vous pouvez suivre l'actualité des Assises sur les comptes Facebook et Twitter du ministère des Outre-mer.



Cinquante ans après... la guerre du Biafra vue de Lagos.

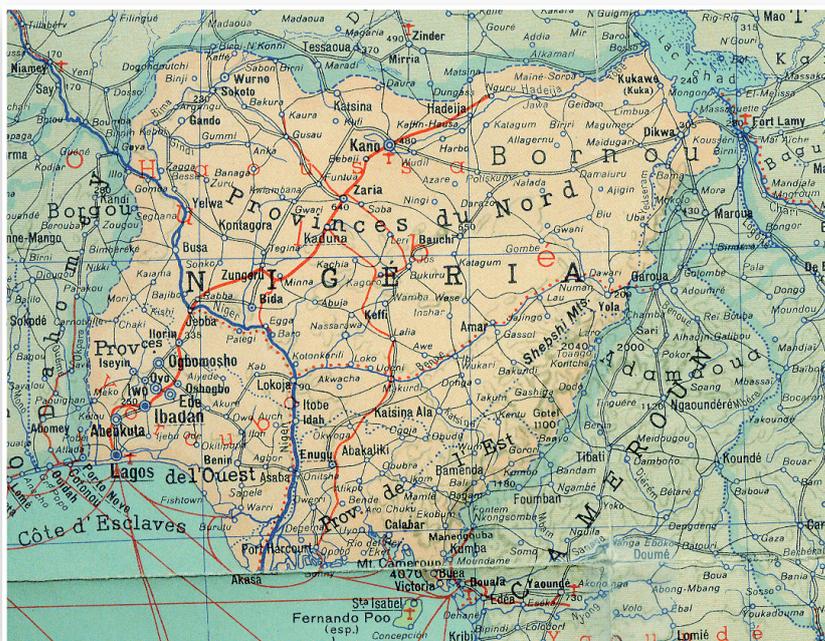
par Raymond Césaire

Il y a cinquante ans, dans un contexte international de guerre froide, la sécession biafraise à déchiré pendant trois ans, de 1967 à 1970, le monde et plus particulièrement l'Afrique. Elle a donné naissance à la première intervention humanitaire française qui est devenue par la suite la règle et fait la gloire des « French doctors » dans tous les conflits auxquels notre statut de membre permanent du Conseil de sécurité nous fait un devoir de nous intéresser.

Les analystes politiques ont surtout traité de cette crise pour évoquer le rôle joué ou prêté à des personnages importants comme le général de Gaulle, ou sulfureux, comme Jacques Foccart. Les archives du Quai d'Orsay, récemment ouvertes sur le sujet et celles des autres secrétariats ou cabinets, encore peu accessibles, qui concourraient à l'époque à l'action de la France en Afrique, devraient permettre un travail plus complet. En attendant, il est étonnant pour le jeune conseiller d'ambassade, chargé d'affaires, que j'étais, d'y retrouver sa prose. Quelque peu prétentieux serait de porter un jugement d'historien sur cette période.

Une nouvelle vie diplomatique

Mariés depuis la veille, nous arrivions ma femme et moi à Lagos pour remplacer auprès de l'Ambassadeur Marc Barbey et de Marie son épouse, Rémi Teissier du Cros qui avait assuré la reprise des relations diplomatiques depuis le 4 avril 1966 comme chargé d'affaires¹. Lagos ne nous était pas inconnue puisque celui à qui j'allais être appelé à succéder nous avait reçus en février, avec l'interprète de conférence qui allait devenir mon épouse, à l'occasion de la 8ème session de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). J'assurais alors, en qualité de représentant de la Direction des Nations Unies, les fonctions



de secrétaire général de la délégation française présidée par l'Ambassadeur Jean Daridan. Plusieurs collègues, dont Lionel Jospin pour la direction des affaires économique et Patrick Imhaus, pour les affaires culturelles, ainsi que des représentants du ministère des Finances et de la DREE étaient également membres de cette délégation.

Ces sessions des Commissions économiques régionales, qui duraient une bonne semaine, donnaient à la France, sur chacun des continents (Europe, Asie, Amérique latine et Afrique) l'occasion d'exposer ses vues alors que les institutions régionales menaient une politique de contestation de la présence de participants d'autres régions. La création de l'OUA, devenue l'UA, où les Africains étaient entre eux, a quelque peu changé les choses d'autant que la plupart de ces organisations n'ont jamais eu les moyens des politiques ambitieuses qu'elles s'étaient fixées et restent des affidés des voisins du Nord et de leurs organisations, en particulier de l'UE.

Une ambassade à organiser.

Notre couple avait reçu un accueil chaleureux de l'Ambassadeur et de son épouse, tous deux protestants, anciens élèves de Sciences-Po Paris où ils étaient condisciples du Ministre, Maurice Couve de Murville, protestant

¹ Raymond Offroy, gaulliste de la première heure, nommé le 1er octobre 1960 Ambassadeur au Nigéria, avait dû renoncer à ses fonctions à la suite de nos expérimentations nucléaires à Reggane contre lesquelles le Nigéria fut l'un des seuls à protester par une rupture. Notre représentation diplomatique fut assurée jusqu'au 4 avril 1966 par l'Ambassadeur des Pays-Bas. Nommé aussitôt au Mexique en compensation de cette désignation avortée. Devenu député RPR de Dieppe de 1967 à 1978, Raymond Offroy allait devenir, par le jeu des questions écrites, l'un des animateurs du soutien du Biafra au Parlement.

lui aussi. Brillant contrôleur civil du Maroc, Marc Barbey s'était trouvé moins à l'aise dans la diplomatie où son poste précédent, couvrant Rwanda et Burundi, avait par les différences d'altitude entre les deux capitales, aggravé une surdité que les techniques de l'époque ne permettaient pas de bien corriger. En dépit de son allure sportive et de son goût du bateau, il gardait de ce handicap un caractère difficile pour ses collaborateurs et pour la vie sociale de l'Ambassade. Ayant déjà eu un aperçu des fonctions que j'exercerais, assez sportif moi-même et placé sur un poste de conseiller alors que je n'étais que secrétaire, je n'avais pas estimé que nous serais insurmontable l'entente avec le couple. Nous étions en effet de la génération des enfants Barbey qui poursuivaient leurs études à Paris et notamment de l'ainé, Bruno, qui, après l'école des Arts et Métiers de Vevey, fit dès 1966 une entrée remarquée à l'Agence Magnum, puis une carrière sensiblement mieux rémunérée que celle de son père, comme celui-ci avait coutume de dire assez fièrement.

En dépit d'un climat assez éprouvant en saison des pluies (un mètre d'eau au mois d'août), les conditions de vie à Lagos n'étaient pas très différentes de celles du reste de la côte d'Afrique de l'Ouest. La climatisation était plus répandue que dans les pays francophones dont les bâtiments publics étaient généralement conçus pour être mieux aérés. Outre de se débrouiller en anglais, la vie à Lagos impliquait, surtout pour les femmes, de savoir peut-être mieux s'organiser que dans les pays francophones voisins qui constituaient des havres de repos, de distractions et de facilités. Cotonou et donc la France était à deux heures de route.



14 juillet 1967

Nous partagions, avec l'ambassadeur, dans le quartier d'Ikoyi, sur Queens drive, le rez-de-chaussée d'une villa en bord de lagune qui comportait deux appartements à l'étage pour d'autres collaborateurs de l'Ambassade. Ce mini-phalanstère n'avait rien, sauf sa situation, d'une Résidence d'Ambassadeur, mais il avait l'avantage d'avoir une seule entrée facilitant le gardiennage et, de l'autre côté d'une route de cinq à six mètres, un accès à la lagune pour les bateaux. Le « compound » d'un demi-hectare était assez vaste pour permettre de garer une demi-douzaine de véhicules ou de hors-bords et de loger une partie du per-

sonnel domestique, ce qui était la règle à Lagos compte tenu de l'étendue de la ville et de l'absence de quartiers populaires à des distances raisonnables. Le personnel diplomatique était plus modestement logé dans le même quartier et occupait des locaux appartenant ou loués par l'Etat français car la spéculation immobilière existait déjà, encore que dans des conditions moindres que par la suite.

La chancellerie, située dans le quartier de Victoria Island où était construit le Federal Palace, dernier grand hôtel de la ville, était une petite villa d'une dizaine de pièces entourée de murs qui ne dépassaient pas trois mètres de haut. C'était la première construction d'un lotissement appelé à se densifier. Il nécessitait un cheminement d'un bon kilomètre depuis le début de ce nouveau quartier dont l'entrée était dominée par l'imposante chancellerie et résidence de RFA répartie sur trois ou quatre étages.

L'automobile était indispensable pour se déplacer d'un quartier à l'autre mais les marques françaises, Peugeot et Citroën, étaient, avec les anglaises, bien représentées. Sachant ce qui nous attendait, nous avions, avec mon épouse, pris le parti d'être bien équipés et, me réservant une 404 Peugeot, je lui avais offert mon coupé Sunbeam de célibataire équipé pour la conduite à droite, alors que la conduite au Nigéria était à gauche. Les Ambassadeurs n'avaient pas à l'époque de voiture de fonction et un seul véhicule de service existait, généralement un break 404, parfois à deux ponts, pour le transport de la valise. Cette dotation minima fut par la suite étendue aux services. Chacun, et donc même l'Ambassadeur au volant d'une ID Citroën, conduisait son véhicule, le recours à un chauffeur n'étant utilisé que dans les déplacements officiels, pour surveiller le véhicule en ville ou encore aller à l'aéroport ce qui constituait déjà une contrainte d'environ deux heures.

Davantage que sur les véhicules, la plus grande insécurité tenait aux cambriolages, limités dans les résidences dont le personnel était sur place ou assurée par des « gens du Nord ». Ces gardiens, dont la sobriété et donc la vigilance étaient meilleures que celle des côtiers, constituaient de plus une sorte de réseau de même ethnie dans les quartiers résidentiels.

La mobilité était facile à résoudre à condition d'y

accorder des moyens ; les véhicules se revendaient bien après deux ans et en fin de séjour. Plus difficile était le problème de la communication. Autant qu'en France à l'époque du fameux sketch de Fernand Raynaud du 22 à Asnières, les téléphones étaient rares. L'ensemble résidentiel de l'Ambassade disposait d'une seule ligne téléphonique et de deux appareils utilisés selon un code de courtoisie par l'Ambassadeur et le conseiller ou leurs épouses. La chancellerie n'était pas mieux lotie puisque toutes les communications passaient par Londres, y compris les télégrammes diplomatiques, certes cryptés par bandes aléatoires. Tous ceux qui en avaient les moyens étaient équipés de postes de radio compliqués à larges bandes d'ondes courtes aptes à recevoir notamment la Voix du Biafra, et de surveillants-dévoisseurs de tension permettant d'assurer la sécurité des appareils électriques.

Le bureau de l'AFP, tenu par un Britannique avec lequel nous avions de bons contacts, rapportait les informations et les directives du Gouvernement fédéral, mais ne faisait pas à proprement parler d'analyse de la situation ce qui le mettait à l'abri de la critique. Il rendait compte des démarches officielles de l'Ambassade sans avoir à en rajouter ni faire écho à ce qui se disait à Paris. Le seul incident vint de la presse métropolitaine et notamment du Figaro qui, avec Jean-François Chauvel, fils de l'ancien Secrétaire général du Quai d'Orsay, faisait ouvertement campagne pour une reconnaissance du Biafra et tenta de torpiller la position d'équilibre que gardait l'Ambassade à Lagos.

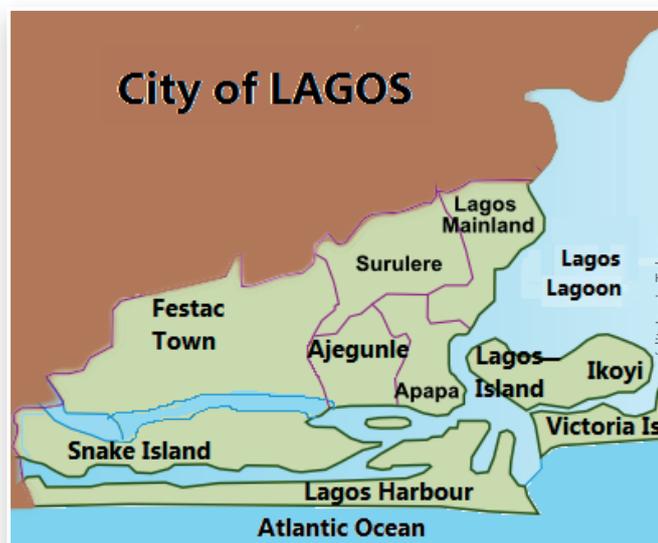
Nous avons un gros avantage sur d'autres postes, l'escale d'une ligne directe d'UTA nous apportant et reprenant une valise hebdomadaire et les valises accompagnées, circulant de la même manière, ou par Cotonou qui était notre échelon de sécurité et de service. C'est cette ligne d'UTA qui permettait d'équiper l'Ambassade et de recevoir la presse et les magazines auxquels nous étions moins asservis que maintenant.

Pour compenser l'inconfort de la résidence et améliorer son standing, le Ministère avait accepté sur la proposition de mon prédécesseur, la construction d'une piscine qui fut réalisée en quelques mois par une entreprise française locale. Elle servit davantage aux épouses car, copiant

l'Ambassadeur, j'avais moi-même fait l'acquisition d'un hors-bord me permettant de m'adonner à mon nouveau sport favori, le ski nautique, la lagune de quelques kilomètres permettant de faire des figures avant de déboucher sur le port.

L'Ambassade dans le concert diplomatique

Même si l'Ambassadeur Raymond Offroy n'avait pu rejoindre son poste au moment de l'indépendance, les intérêts français avaient été formellement « protégés » par l'Ambassadeur des Pays-Bas, homme de grande qualité qui avait veillé notamment à tous les aspects juridiques et protocolaires de cette « rupture ». Avec Rémi Teissier du Cros comme chargé d'affaires, l'Ambassade, héritière du Consulat qui existait avant l'indépendance, avait un effectif d'une trentaine de membres avec notamment un service commercial ayant des bureaux à part et, à sa tête, un conseiller chevronné qui devait partir à New-York. Les services culturels étaient plus embryonnaires, avec un agrégé, Gilbert Pasteur, et un coopérant, Jacques Boedels, devenu avocat d'affaires et resté très lié au Nigéria.



La cité lagunaire de Lagos

Tout comme à l'Ambassade où, à 35 ans, nous étions quand même parmi les plus jeunes, les représentants des secteurs économiques étaient pour la plupart des cadres dynamiques en début de carrière, une cinquantaine au moins avec les Banques et les compagnies CFAO et SCOA, les sociétés pétrolières avec Total dans la distribution, et la SAFRAP dans l'exploration, la SHELL dominant de très loin l'ensemble avec leurs compagnies de service, les travaux publics avec Dumez et SPIE, et bien sûr les transports avec UTA.

Parmi les personnalités marquantes de la colonie française figurait Jacques Longéras, Directeur de la SAFRAP, ancien élève de l'ENA recruté par Pecqueur, qui cachait sous un physique surprenant d'immenses qualités d'intelligence et de cœur qui s'imposaient à tous, même dans le milieu des sociétés de service des compagnies pétrolières, repaire d'agents de renseignements quelques fois fiers de l'être comme Bob Maloubier. D'autres profils étaient plus traditionnels comme ceux des banquiers ou d'Eric de Luze, Directeur de la SCOA, ancien condisciple de la faculté

de droit de Bordeaux. Le clivage entre les moyens des uns et des autres était vite apparu lorsque lors d'une première étude d'un plan d'évacuation, les pétroliers avaient proposé la mer et les autres la route. La piscine offerte par le Département offrait également un bon moyen pour réunir la colonie française et les collègues étrangers dans une ambiance assez détendue où les cuisiniers souvent dahoméens rivalisaient d'imagination autour des produits et notamment des poissons du cru.

Comme les services sociaux et hospitaliers anglais n'avaient pas toujours bonne réputation, le médecin libanais de l'Ambassade avait fort à faire, mais les Français allaient surtout très facilement au Dahomey où d'importants services médicaux militaires existaient encore. A Cotonou même, un excellent médecin accoucheur, le Dr Walkoff, tenait une petite clinique privée où des dizaines



Soirée chez Ponnou Abraham

de bébés de Lagos étaient nés. Cet environnement médical complétant celui des sociétés installées sur place ou à quelques heures de route était de nature à rassurer la colonie française à condition de prendre les précautions habituelles de vaccinations et anti paludéennes. Les seuls accidents que nous eûmes à déplorer furent des noyades, en mer, avec une barre souvent très dangereuse ou par défaut de surveillance des jeunes enfants.

Sans atteindre le niveau qu'elle a atteint aujourd'hui, Lagos était une ville déjà très encombrée surtout dans le quartier des affaires et pour atteindre Ikedja, l'aéroport. Compte tenu de ces engorgements, les ambassades, au nombre déjà d'une cinquantaine, étaient réparties dans les quartiers résidentiels anciens d'Ikoyi. Le Port avait déjà quelques bateaux en attente mais il m'arrivait de le

traverser en ski nautique au retour de la journée du dimanche que nous avons passée avec des amis dans notre apatam, cahutte construite sous les cocotiers sur le cordon lagunaire en direction de l'Est. Plusieurs chefs de mission diplomatique avaient des installations à demeure, sortes de résidences secondaires avec le personnel correspondant.

Une vie diplomatique sophistiquée et intense.

Compte tenu de leur nombre, les diplomates se recevaient beaucoup entre eux et ne voyaient guère les autorités ou les « civil servants » de l'administration nigériane qu'à l'occasion des fêtes nationales ou dans les clubs nautique, polo, cricket. Inviter un ministre ou un dignitaire posait toujours un problème d'horaire, rarement respecté. C'était pire pour les militaires, mais comme nous n'avions pas d'attaché de défense, l'attaché de presse, Ponnou Abraham, d'origine pondichérienne, marié à une Américaine que nous avons peu vue, jouait parfaitement le rôle... Nous avons passé des soirées dans lesquelles les commandants d'unités fêtaient avec leurs épouses ou amies, et force rasades de cognac et de coca-cola, leurs victoires futures. Mon épouse et quelques collègues de l'Ambassade nous accompagnaient parfois dans ces redoutables soirées à la suite desquelles j'ai dû annoncer par télégramme le départ sur les théâtres d'opérations d'unités militaires qui ne sont jamais arrivées. Compte tenu de ses talents, notre Ambassadeur aux Nations Unies me demanda s'il pouvait faire appel à Ponnou qui fit à New-York une brillante carrière trop tôt arrêtée par la maladie.

Les réceptions des Ambassadeurs se faisaient en smoking chez les Européens (Belgique, Espagne, Pays-Bas, RFA et France) et les occidentaux presque tous représentés, Anglais, Américains, Danois, Norvégiens, Finlandais, Suisses, Autrichiens, Israéliens, Indiens, Japonais et Indonésiens, tous présents de même que l'URSS et les pays de l'est. Argentine et Brésil étaient également très formels, alors que la plupart des représentants des pays africains, en tenue nationale, de même que ceux des nombreuses organisations internationales qui avaient leur siège à Lagos offraient des buffets.

Les figures les plus marquantes de cette communauté diplomatique étaient le Britannique, Sir David Hunt, marié à une Chypriote qu'il avait connue dans un précédent poste et qui tenait une chronique diplomatique dans laquelle il

était de bon ton de paraître. L'Américain Matthews, de grande qualité, était accompagné d'un collègue texan à l'accent toujours difficile à comprendre mais grand amateur de vin de Bordeaux. Le Suédois, proche de la famille royale et le Danois avaient beaucoup de classe. L'Israélien qui habitait Apapa, le quartier du port, avait davantage que d'autres de Nigériens absents dans ses diners formels. L'Espagnol, célibataire, présidait une longue table face à un énorme candélabre et s'indignait des inconséquences de son ministère qui, en guise d'aide sociale, lui avait envoyé des pèse-bébés.



Odumegwu Emeka Ojukwu

Les représentations africaines commençaient à s'installer et, dans la vie diplomatique francophone, la France avec une colonie réduite mais ayant des liens avec les pays voisins, donnait généralement le ton. Tout autant que le whisky, le cognac et la bière coulaient à flot et Malboro, avec ses hôtessees moulées dans des tenues aux couleurs de la marque, distribuait généreusement feu et cigarettes. Les cocktails se terminaient généralement assez tôt car la nuit tombe vite sous les tropiques. Les clubs étaient nombreux, des plus classiques comme le tennis ou le cricket, aux plus fermés comme le Yatt ou le Polo très convoités par l'aristocratie militaire du Nord. La prostitution existait partout, dans les grands hôtels ou dans les ronds-points des quartiers résidentiels, mais moins le long des plages qui accueillait les cérémonies vaudou inspirées du Brésil. Ce pays gardait et garde en effet à Lagos de son passé colonial, un important quartier de métis revenus comme artisans et commerçants de Salvador de Bahia. Pierre Verger était l'auteur des premières études et films des chercheurs français sur ce sujet.

La culture africaine était riche et les romans encore peu traduits, pleins de sel ou d'humour pour ceux qui pratiquaient bien l'anglais, mais il fallait souvent attendre l'arrivée de visiteurs étrangers pour aller leur faire découvrir le quartier mal famé du musicien Fela-Kuti et de sa tribu sur la route de l'aéroport. Les anglophones avaient à l'époque moins que les francophones le goût des boîtes et des « makis » où se mélangeaient Noirs et Blancs de la bonne société pour faire la fête.

Les échos lointains et assourdis des combats.

Les combats entre le Nigéria fédéral et le Biafra se déroulèrent en trois phases.

Les combats de 1967.

La sécession du Biafra fut proclamée fin mai 1967 pour répondre au massacre des Ibos dans le Nord et au nouveau découpage de la Fédération en 12 Etats. Ce nouveau découpage privait en effet les Ibos de l'essentiel des recettes pétrolières de la province de l'Est au profit d'autres minorités ethniques. La réaction à la déclaration de sécession fut, en juillet, le lancement d'une offensive des forces fédérales qui leur permirent d'atteindre et de prendre la capi-

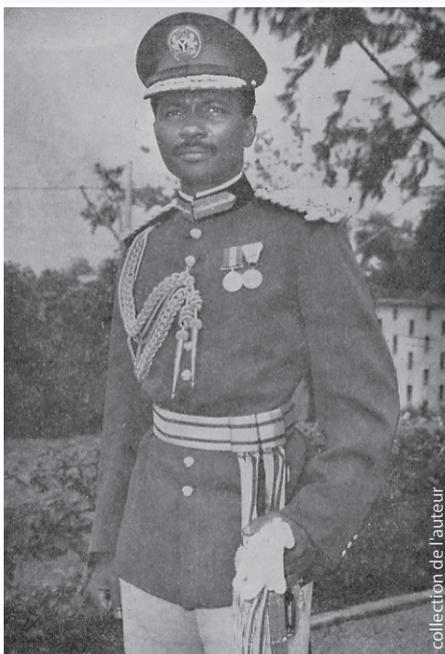
itale de l'Est, Enugu. De son côté, le colonel Ojukwu, après avoir pris un contrôle rapide des villes pétrolières du delta du Niger, lança une rapide contre-offensive en direction de la province du Bénin (Centre-ouest) majoritairement peuplée par des Yorubas censés être plus proches des Ibos que des musulmans du Nord. Cette contre-offensive mena les Biafrais aux portes de Lagos et donna même à penser à une partie de l'opinion internationale qu'ils étaient en mesure de l'emporter.

A Lagos, des tirs provenant des casernes étaient entendus et les plans d'évacuation des ambassades et des nationaux furent mis à jour. L'incident le plus notable fut l'explosion, dans la nuit du 6 au 7 septembre 1967, d'un Fokker au-dessus d'un quartier résidentiel de la ville occupé par une ambassade d'un pays de l'Est. On retrouva plus tard 10 corps, ceux de 5 Blancs et 5 Noirs, « mercenaires à la solde du Biafra ». On ne relia que plus tard cette affaire avec le nom de Danguillaume, ancien pilote dont la licence avait été retirée. C'est également à cette période qu'à la suite de la conférence de presse du Général du 7 septembre, laissant planer le doute sur l'issue de l'affaire biafraise, notre chancellerie fut le théâtre d'une manifestation bon enfant portant en cercueil le grand homme.

Les premiers succès biafrais n'eurent guère de suite si ce n'est de renforcer l'engagement de l'URSS et de la Tchécoslovaquie en faveur du Nord. Ils restaient ainsi à la fois fidèles à leur soutien au monde musulman et aux grands empires, tout en gardant des contacts avec Ojukwu. Parmi les occidentaux, les Britanniques qui gardaient à Londres des contacts privilégiés avec les anciens leaders politique et notamment Azikiwe, estimaient que la solution de la

crise ne pouvait être que politique et pressaient Gowon de négocier. Lorsque l'Ambassadeur Barbey qui, comme son Ministre, avait toujours douté du succès de l'aventure biafraise, rentra de congé le 5 octobre 1967, on allait, la guerre des six jours passée, vers une internationalisation de la crise qui sera la dominante de l'année 1968.

Si, seuls la Côte d'Ivoire d'Houphouët, le Gabon, la Tanzanie, la Zambie et Haïti ont reconnu le Biafra, les diplomates Ibos, qui avaient préparé leur coup, se montrent très actifs sur la scène internationale et notamment à Paris et Genève où ils firent appel à l'agence de communication Mark Press. L'OUA, créée en 1963 dont Diallo Telli est le secrétaire général, tente de jouer un rôle et multiplie les réunions à Kinshasa, Lagos, Niamey et Addis-Abeba. Faute de pouvoir lever le préalable de la position irréconciliable des deux camps, reconnaissance de la sécession contre acceptation du nouveau découpage de la Fédération, l'idée progresse en 1968 et 69 d'essayer de faire taire les armes et de mettre en avant la situation humanitaire qui incontestablement se dégrade... Plus modéré dans l'expression que son adversaire, le général Gowon se montre conciliant dans la forme et les modalités mais, conforté par la reprise des villes comme Port Harcourt, n'en démord pas sur le fond.



Yakubu Gowon

L'activité de la Croix-Rouge, des Eglises et des organisations humanitaires était peu visible à Lagos puisque celles-ci traitent directement, à partir de leurs capitales respectives, avec leurs équipes réparties dans le réduit biafrais. Elles étaient plusieurs centaines au départ et termineront à une cinquantaine de médecins couverts par le statut du CICR en janvier 2010. L'ambassade n'est pas non plus informée des vols qui se déroulent à une cadence intense à partir de Libreville, Abidjan, Santa Isabel (aujourd'hui Malabo) et surtout Cotonou. Un accord n'ayant pu intervenir entre le CICR Lagos et le Biafra qui cherchait surtout une forme de reconnaissance internationale, c'est finalement la Croix-Rouge française qui prit le relais et assura vers le réduit biafrais des rotations et des volumes de transport de plus en plus importants.

Pour faire pièce à l'Association culturelle du Biafra qui s'était créée à Paris et recevait l'appui bienveillant du Ministère des Affaires étrangères, une association de l'amitié

franco-nigériane fut créée à Lagos par quelques représentants du secteur privé. Elle permit d'organiser le voyage à Paris du Ministre des affaires étrangères, Okoi Arkpo, qui fut reçu en mai avec l'Ambassadeur du Nigéria par le nouveau Ministre français des Affaires étrangères, Michel Debré. Celui-ci lui a rappelé qu'en dépit de l'importance que nous attachons au principe de l'autodétermination, nous n'avions pas pris position au moment du déclenchement de la sécession et il a démenti toutes les prétendues livraisons d'armes.

Parmi les affaires les plus délicates que l'Ambassade eut à traiter à cette époque figure en février-mars 1968 celle, douloureuse, du « Kénavo » chalutier malouin dont le patron, Maxime Coïc pêchant dans des eaux poissonneuses, mais à la frontière du Cameroun, fut arraisonné et tué par la Marine nigériane, son corps étant présenté à la presse comme celui d'un mercenaire. L'équipage camerounais qui l'accompagnait devait être ultérieurement relâché.

Sept jeunes coopérants venus faire une balade en pirogue par la lagune à partir de Porto-Novo eurent un peu plus tard davantage de chance et en furent quitte pour une bonne semonce des deux Ambassadeurs à Cotonou et à Lagos.

Les changements de 1968 et 1969

La chienlit qui s'installait en France avait peu de répercussions à Lagos si ce n'est qu'elle incitait les diplomates à prendre leurs congés hors de France et notamment aux Baléares où nous retrouvâmes nos familles pour nos premières vacances de couple. On était peu tenté d'aller au Département pour prendre des instructions qui n'existaient pas tant l'affaire du Biafra était traitée en réseau parallèle par le Secrétariat général des affaires africaines et malgaches et de la Communauté, et par le Ministère des affaires étrangères qui restaient, sans doute davantage avec Michel Debré, sur la même ligne. Une nouvelle base fut alors ouverte à Donguila au Gabon où se trouvait déjà une mission catholique, pour renforcer l'assistance au réduit biafrais.

Les chancelleries occidentales restaient dans la même expectative, laissant leurs opinions publiques manifester ou soutenir le Biafra mais sans aller beaucoup au-delà.

Les menaces sur le canal de Suez se précisant, la reprise des zones pétrolières par le gouvernement fédéral qui jouait sur le sentiment anti-Ibo s'accéléra. Les efforts internationaux furent faussés par une campagne médiatique outrancière, mais nous n'en étions en la matière qu'à nos débuts, et par les attermolements de l'OUA. En dépit de la volonté d'Hailé Sélassié qui ne pouvait se résoudre à ne pas parvenir à la paix et de l'implication loyale mais limitée des francophones, les conditions d'engagement africaines changèrent progressivement de 1968 à 1969.

Un dénouement rapide

On s'aperçut qu'Ojukwu qui n'avait pas de territoire de repli si ce n'est de se réfugier chez Houphouët, avait joué au-dessus de sa mise. On s'attendait au pire à la fin de 1969, mais finalement avec beaucoup de réalisme le général Effiong, commandant des troupes du Biafra et connu de ses pairs, demanda le 12 janvier 1970 par la Voix du Biafra l'arrêt des combats. Le 15 janvier 1970 une délégation arrivait à Lagos pour négocier, avec le général Obasanjo qui commandait à Port Harcourt, les conditions de la reddition. Newsweek du 26 janvier pouvait titrer « La fin d'une cause perdue ».

Le découpage de la Fédération en douze états était accepté et, en dépit de quelques réactions dans les Etats de Calabar et des Rivières, la politique de réhabilitation mise en œuvre par le Gouvernement fédéral dès le début février connut un succès rapide avec le retour des Ibos opposés à Ojukwu, la réinjection d'argent liquide et la reprise rapide de l'alimentation et des cultures dans les zones touchées par la guerre.

A Lagos, une vie diplomatique et familiale peu affectée.

Dans cette atmosphère de vie diplomatique sereine et heureuse, la famille était à l'honneur et notre couple, en retard à l'époque pour notre âge, donna l'exemple en voyant naître à Cotonou en décembre notre premier enfant, Jean-Marc, qui faisait l'attraction du cercle diplomatique et le ravissement de l'Ambassadeur et de Marie Barbey. Nous avions à Cotonou, avec l'Ambassadeur et Odette Georgy, un havre d'autant plus heureux que j'avais été, huit ans auparavant, dernier chef de cabinet de Guy lorsqu'il était



gouverneur du Congo et que nous avons gardé beaucoup d'amis communs. Les cent-cinquante kilomètres de piste que mon épouse dut faire, au début tous les deux mois, à la fin presque tous les mois, pour aller consulter le docteur Walkoff, ne posaient pas de problème, ce qui nous incita à renouveler l'expérience pour avoir une petite fille, Bénédicte, en février 1970. Les Georgy, partis en janvier 1969, n'étaient plus là mais Louis Delamare, qui devait connaître un sort tragique à Beyrouth en 1981, et son épouse, nous réservèrent un accueil tout aussi chaleureux et sécurisant. Ces épisodes de vie familiale où la pouponnière, à Lagos, aux mains d'un personnel local de qualité, souvent ibo, fonctionnait bien, incitèrent à nous imiter plusieurs jeunes couples dont Gérard et Hélène Blanchot, lui adjoint du conseiller commercial mais qui devait revenir plus tard comme chef de poste.

L'Ambassadeur et madame Barbey restèrent quelques mois de plus pour faire en même temps que leurs adieux, leur dernier 14 juillet. Lorsque parvint le télégramme demandant l'agrément de son successeur, André Roger, il entra dans une colère noire pensant à tort que j'avais laissé filtrer l'information alors qu'elle était connue. Il était rappelé un peu avant la limite d'âge qu'il aurait pu faire jouer avec ses trois enfants mais les raisons médicales l'emportèrent et ils firent un 14 juillet d'adieux permettant à André Roger, jusque-là Consul général à Genève et au fait des problèmes humanitaires qui se posaient, d'arriver dès le mois d'août. Entre-temps le général de Gaulle était parti le 26 avril et Maurice Schumann avait remplacé Michel Debré en juin. Même si Pompidou était là pour gouverner, le départ du Général amena une expérience institutionnelle, avec l'intérim de Gaston Poher et un branle-bas politique

que la constitution de la Vème République permit de surmonter.

Nous eûmes avec André Roger des rapports faciles et confiants. Je l'accompagnais avec d'autres collaborateurs pour la présentation au général Gowon de ses lettres de créance. L'administration nigériane, et notamment tous les « civil servants », s'étaient montrés très corrects et le restèrent. Il n'y eut jamais de critiques sur l'Ambassade. Reste que l'organisation d'une Ambassade à Lagos continuerait à être difficile en raison du boom pétrolier et de l'énormité de la ville qui amena en 1991 à changer de capitale pour Abuja.

Le départ du Général avait dissocié les équipes, aussi ne fûmes-nous qu'à demi surpris lorsque l'on m'offrit d'aller remplacer à Santiago, aux côtés de René de Saint-Légier, conseiller diplomatique à l'Elysée dont la réputation était excellente, un de mes camarades, Jean Ribot, issu lui aussi de la France d'outre-mer. En bon basque, me mettre à l'espagnol, même si je ne le parlais pas, ne me paraissait pas impossible, à mon épouse qui parlait déjà italien non plus, et nous partîmes donc avec deux enfants en bas âge rechercher et installer une nouvelle chancellerie sous le régime Allende du socialisme en liberté qui portait les espoirs de la gauche. Le déménagement de poste à poste par bateau permettait d'emporter la 504 climatisée que nous venions d'acquérir et tout l'attirail d'un jeune ménage.

Nous laissons à Lagos des souvenirs très heureux. Je fus décoré du Mérite au nom du président Poher. Mon épouse repassa par Lagos quelques années plus tard pour y travailler.

Le bilan de la guerre du Biafra fut difficile à chiffrer.



Présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur Roger

Elle se solde par des dizaines de milliers plutôt que par des millions de morts. Les archives du Quai d'Orsay font bien ressortir le double jeu joué par la France officielle qui n'a pas abouti du fait de circonstances nationales et internationales largement imprévisibles.

Il sera intéressant d'avoir sur cette guerre le témoignage, sans doute plus dramatique, de ceux qui, de Paris, Libreville, Cotonou ou ailleurs ont aidé et secouru le Biafra.

Conclusion

L'échec de la sécession nigériane n'a pas résolu les problèmes de gouvernance et de violence de ce pays qui ont été émaillés de meurtres comme celui de Ken Saro-Wiwa, intellectuel exécuté par

pendaison en 1995, d'une balkanisation de plus en plus poussée en 36 états et des menées de Boko Haram. La France y reste très présente avec Total qui a remplacé la Safrap et avec toutes les grandes sociétés. Pays difficile mais attachant au point que beaucoup de ceux qui y sont allés ont voulu y retourner.



Remise de l'Ordre national du Mérite par l'Ambassadeur Barbey

✦ Colonie britannique depuis 1914, Etat fédéral depuis 1954, le Nigéria de 967.000 km² et 34 millions d'habitants dans les années cinquante accède à l'Indépendance le 1er octobre 1960. Il est composé initialement de trois provinces peuplées, parmi quelque 250 ethnies, des trois groupes dominants majoritaires dans chacun des Etats, Haoussas musulmans au Nord, Ibos, chrétiens et animistes à l'Est et Yoroubas, chrétiens et musulmans à l'Ouest. Il est gouverné en 1960 par le gouverneur de l'Etat de l'Est, Nandi Azikiwé, qui devient gouverneur général de la fédération, puis président de la République lors de la proclamation de celle-ci en 1963. Il nomme comme premier Ministre Aladji Abubakar Tafawa Balewa. Dès l'indépendance, les tensions ethniques s'avivent et lors des élections de 1965, les résultats sont contestés. Le 24 mai 1966, le général Ibo Johnson Aguiyi-Ironsi et une poignée d'officiers renversent le gouvernement mettent fin à la fédération. Ironsi est assassiné le 29 juillet 1966 et une violente réaction anti-Ibo éclate dans le nord qui fera jusqu'en octobre des milliers de morts. Une nouvelle junte arrive au pouvoir et installe à sa tête un chrétien originaire de la province centrale, le général Yakubu Gowon, qui restera au pouvoir jusqu'en 1975.

Quarante années se sont écoulées depuis que Steve Biko est mort entre les mains de la Police Sud-Africaine : le souvenir de cette réalité cruelle ravivé par la fiction d'un film demeure indélébile.

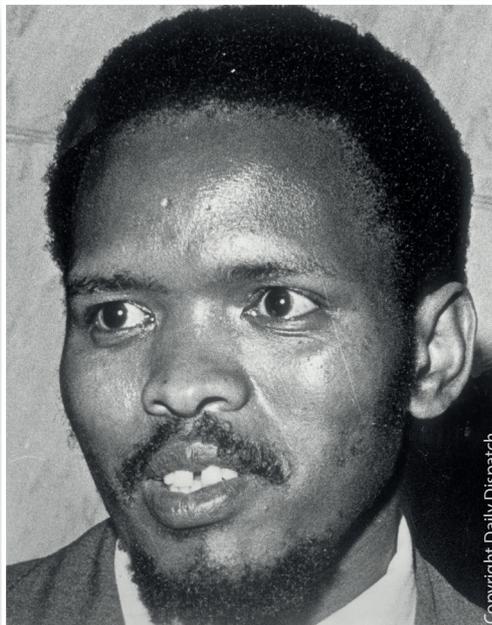
par Jean-Pierre Vidon

Pretoria, septembre 1977 :

Au matin du 14 septembre 1977, les quotidiens sud-africains rendent compte de l'annonce, la veille, par les autorités, de la mort en garde à vue de Bantu Stephen Biko, président d'honneur de la Black People's Convention.

Nommé en Afrique du Sud, quelques mois après les émeutes de Soweto, pour y renforcer les effectifs de l'ambassade, alors que j'étais désigné pour un poste à Jérusalem, j'observe des réalités auxquelles je ne suis pas habitué et rends compte depuis le début de l'année de la situation intérieure dont ressortent régulièrement les atteintes aux droits de l'Homme qui découlent du régime de l'apartheid. Ce jour-là, il apparaît immédiatement que l'on ne saurait se limiter aux commentaires grinçants qui émaillent la correspondance du poste chaque fois que le régime s'en prend à la liberté et à la dignité humaine. Alors que Steve Biko n'a pas, alors, la notoriété internationale des détenus de Robben Island, Nelson Mandela ou Walter Sisulu, ni des opposants de l'ANC en exil, tel Oliver Tambo, ni celle des dirigeants du PAC dont Robert Sobukwe, il n'en est pas moins l'un des chefs les plus écoutés de la communauté noire. L'indignation est le sentiment qui domine au moment de rendre compte de l'événement ; il transparaît dans la dépêche d'actualité destinée au Quai d'Orsay. J'en garde le souvenir vivace de la plume du stylo qui, de longs moments, glissera, sans interruption, sur le papier.

Né le 18 septembre 1946 dans une famille modeste du Cap oriental, Steve Biko, remarqué pour ses capacités



Bantu Stephen Biko

intellectuelles, est soutenu dans ses études par la communauté de Ginsberg, township africain de King William's Town où il a grandi. A des études secondaires dans les meilleurs établissements ouverts aux Noirs, notamment au Saint-Francis College de Marianhill, au Natal, où s'éveille sa conscience politique, succède, en 1966, une inscription à la « non-European section » de la Faculté de médecine de Durban. Rapidement élu au Conseil représentatif des étudiants, il rejoint la NUSAS (National Union of South African Students), certes multiraciale et hostile à l'apartheid mais dominée par des Blancs libéraux qui, n'étant pas les victimes de la ségrégation, n'étaient pas, à son sens, les mieux à même de la

contrer. Les Noirs, qui incluent dans l'esprit de Biko les Métis et les Indiens, devaient s'organiser de manière indépendante. Ainsi joue-t-il un rôle fondateur dans la création, en 1968, de la SASO (South African Students' Organisation) au sein de laquelle lui-même et ses compagnons développent l'idéologie de la « conscience noire » capable de redonner sa dignité et sa fierté à cette communauté ; le slogan qu'ils diffusent, « black is beautiful » porte ce message. Biko qui, toute sa vie, montrera son aversion pour le culte de la personnalité, abandonne au bout d'un an la présidence de la SASO. Il se consacre ensuite à la création, dans le même esprit, en 1972, de la « Black People's Convention » qui entend véhiculer ces idées au sein d'une plus large population.

Alors même que Steve Biko n'est pas à la tête du mouvement, il n'en constitue pas moins une menace aux yeux des autorités. En mars 1973, un ordre de bannissement est prononcé contre lui. Il lui est interdit de se déplacer à

l'extérieur du district de King William's Town, de s'exprimer en public, d'être cité par les médias, d'appartenir à une organisation politique et de rencontrer, en dehors des membres de son foyer, plus d'une personne à la fois. En

Movement ». Sans avoir eu satisfaction, car ses contacts redoutent d'être inquiétés s'ils le reçoivent, il décide de regagner, le lendemain, King William's Town. Arrêté par la police à un barrage, au niveau de Grahamstown, il est



Copyright Steve Biko Foundation

King William's Town, 25 septembre 1977

dépit de ces restrictions, il crée sur place un ensemble de « Black Consciousness Programmes » dédiés à la communauté noire : formations, crèche, centre de santé, bourses d'études, fonds de soutien aux prisonniers politiques et atelier de travail du cuir. Ayant visiblement enfreint les limitations imposées par le bannissement, Steve Biko se voit imposer un régime plus sévère en décembre 1975 ; il lui est désormais interdit de se rendre sur les lieux de ces activités communautaires. C'est alors que la « Black People's Convention » lui confère sa présidence d'honneur. A cette époque, il demande à rencontrer Donald Woods, rédacteur-en-chef du quotidien d'East London, l'un de ces libéraux pour lesquels Biko a toujours cultivé une prévention et qui, lui, était réticent à l'égard des « aspects racistes inévitables de la Conscience noire ». Cette rencontre n'est pas moins à l'origine d'une amitié qui fera basculer l'existence de Donald Woods après la mort de Steve Biko.

Celle-ci surviendra dans un enchaînement des faits qui fera de lui la vingtième personne, en dix-huit mois, à succomber sous le régime de la garde à vue au titre du « Terrorism Act » de 1967, telle qu'elle était en vigueur dans ce pays, c'est-à-dire sans limitation de durée et sans aucune intervention des juridictions. Refusant les mises en garde de ses proches, Steve Biko, échappant à la surveillance de la police, décide de quitter Ginsberg, le 17 août 1977, pour rencontrer, au Cap, des membres du « Black Consciousness

transféré au poste de police de Walmer, un faubourg de Port Elizabeth où, selon ses biographes, il est détenu, privé de tout vêtement, les jambes enchaînées. Le 6 septembre, il est transféré en ville au quartier général de la police, interrogé pendant 22 heures, menotté, toujours entravé par des chaînes et attaché à une grille. En dépit de toutes les imprécisions qui demeurent sur les faits, il apparaît qu'il aurait été sévèrement battu pendant cet interrogatoire et blessé trois fois à la tête, prétendument à la suite d'un accès de violence de sa part. Alors que le comportement de Steve Biko laisse à penser qu'il a subi des

atteintes cérébrales, un premier médecin l'examine, le lendemain, et atteste n'avoir constaté aucune anomalie. Lors de l'enquête, celui-ci admettra avoir relevé chez le détenu des troubles de l'élocution et une démarche chancelante. Par la suite, deux autres praticiens font état des dommages subis par le cerveau et estiment qu'il convient de le transférer dans un hôpital, ce que la police refuse. Finalement, le 11 septembre, il est trouvé dans un semi-coma. La décision est prise de l'acheminer vers l'hôpital de la prison centrale de Pretoria. Enchaîné à l'arrière d'une Land Rover, à même le plancher, toujours nu et menotté, il effectue un parcours chaotique de plus de 1000 km. Il meurt, le lendemain, dans sa cellule. L'autopsie confirmera la gravité des atteintes cérébrales, la formation de caillots, et une insuffisance rénale ayant causé une crise d'urémie fatale.

Les réactions enregistrées à la nouvelle de sa mort ont été immédiates. A Johannesburg, un service religieux est improvisé ; 400 personnes y prennent part et plusieurs orateurs y pleurent « le père de la Conscience Noire ». A l'Université du Nord, destinée aux Africains, une messe de requiem est célébrée, le même soir. Les voix sont nombreuses, dans le pays, pour souligner la gravité de cette disparition. Le Premier ministre du Kwazulu et chef du mouvement Inkhata, Gatsha Buthelezi, exprimant le rejet inspiré par les forces de l'ordre à la communauté noire, n'hésite pas à affirmer qu'être retenu par la police « est un premier pas

vers la tombe ». L'opposition blanche réagit avec vigueur. Le Dr Naudé, directeur du Christian Institute, affirme que la mort de Steve Biko aura des répercussions semblables aux émeutes de Soweto. A l'image du Rand Daily Mail de Johannesburg dont l'article est l'un des plus percutants, la presse libérale de langue anglaise relate en bonne place cette affaire alors pourtant que le bannissement infligé à Steve Biko interdit de le citer. Le quotidien en fera les frais.

Même des journaux favorables au pouvoir n'hésiteront pas à s'interroger sur les causes du décès et sur la responsabilité des autorités. Il est vrai que grande a été la maladresse du ministre de la Justice, de la Police et des Prisons, d'abord, lorsqu'il a mis sur le compte d'une grève de la faim remontant à une semaine, le décès du leader de la Conscience noire ; plus encore, il a déchaîné les critiques, en prononçant, le 14 septembre, devant le Congrès pour le Transvaal du « National Party », à propos de la mort de Steve Biko, les mots devenus tristement célèbres : « Dit laat me koud » (ça me laisse froid).

A l'étranger, l'émotion est grande. Aux Etats-Unis, le président du Comité des Affaires étrangères au Sénat s'exprime dès l'annonce du décès qu'il qualifie d'outrage. La Grande-Bretagne puis les Pays-Bas déplorent à leur tour le décès de Steve Biko. Dans plusieurs villes, des meetings de protestation sont organisés. A Londres, un service est célébré à la cathédrale Saint-Paul à l'initiative de la branche extérieure du Mouvement de la Conscience Noire ; le « Foreign Secretary », David Owen s'y rend. Steve Biko, de par sa mort et les circonstances tragiques qui l'entourent, en vient alors à dépasser, en notoriété, les grandes figures de la lutte contre l'apartheid. Avant l'adoption à l'unanimité, le 4 novembre 1977, de la résolution 418 des Nations Unies imposant un embargo obligatoire sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, perçue comme une réponse à la mort du leader de la Conscience Noire, le geste le plus symbolique des pays entretenant des relations avec l'Afrique du Sud sera celui d'être représentés à ses funérailles.

La question s'est rapidement posée dès l'annonce de la date de la cérémonie, fixée au dimanche 25 septembre à King William's Town. Très vite, on apprend que les Etats-Unis se manifesteront à haut niveau tandis que plusieurs ambassades envisagent leur présence. Dans l'attente d'une

décision du Quai d'Orsay, je me propose pour cette mission. Une concertation européenne confirme les intentions des représentations diplomatiques. Finalement, une douzaine d'Etats seront représentés : les Etats-Unis par leur ambassadeur et par le représentant permanent-adjoint aux Nations Unies, le Royaume-Uni par le ministre-conseil-



La sépulture de Steve Biko à Ginsberg

ler de l'ambassade, le Canada par le consul général au Cap, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Australie, le Brésil et les pays scandinaves par un conseiller ou un secrétaire d'ambassade. Pour la première fois, ces pays, au risque d'être accusés d'ingérence, ce que d'aucuns mettaient en avant dans la prise de décision, affirmaient leur réprobation à l'endroit des outrances du régime de l'apartheid.

Dans l'après-midi du 24 septembre, je gagne par avion East London, grande agglomération, la plus proche de King's William Town où m'accueille notre agent consulaire, Jean Viaene. Il a fait préparer la couronne qui, un bref instant, apparaîtra dans un documentaire consacré aux obsèques. La soirée se passe, avec mes collègues étrangers, au domicile de Donald et Wendy Woods. Le rédacteur-en-chef du Daily Dispatch partage avec nous les impressions que lui ont laissées ses entretiens avec Steve Biko, celle d'un homme attaché à l'indépendance d'action de la communauté noire qui ne saurait être considérée comme une attitude d'hostilité à l'égard des Blancs. Il s'attend, pour le lendemain, à une foule nombreuse dans le stade de King William's Town. Tout a été fait par les autorités pour empêcher les Noirs de gagner la petite ville ; barrages et contrôles ont été multipliés. Quant aux Blancs qui entendraient se joindre à la cérémonie, ils ont été prévenus par la presse en afrikaans, proche du pouvoir, qu'ils n'échapperaient pas au massacre s'ils se rendaient sur place... Cet

avertissement ne paraît pas émouvoir la plupart d'entre nous. Seul, un collègue d'un certain âge nous confie qu'il a rédigé son testament avant de partir.

Au matin du dimanche, un minibus convoie la plupart d'entre nous vers le stade. Nous croisons des files impressionnantes. On estimera à 15.000 le nombre des participants à la cérémonie. Nous sommes conduits à la modeste tribune devant laquelle le cercueil sera déposé. Nous rejoignons trois élus de l'opposition blanche dont l'emblématique et incisive Helen Suzman, chef du Progressive Federal Party, représentante de cette communauté anglophone que Steve Biko avait taxée, à moment donné, de paternalisme. On estimera à une ou deux centaines le nombre des Blancs présents aux funérailles. Les chants religieux dominant; parmi, eux, le Nkosi Sikelel' iAfrika, devenu hymne des mouvements de libération, et aujourd'hui l'une des composantes de l'hymne sud-africain. Ils sont interrompus, par moment, lorsque, le poing levé, des groupes ponctuent la cérémonie par le cri de ralliement zoulou mais aussi xhosa, « Amandla », « Pouvoir », qui est devenu celui des opposants au régime d'apartheid. On entend aussi « One Azania, One Nation ». Pour autant, on ne note pas de débordements ou de bousculades mais plutôt des

appels au calme des organisateurs. Les forces de l'ordre ont apparemment été instruites de se tenir en retrait ; aucun agent de la police en uniforme n'est visible. La messe de requiem est célébrée par Mgr Desmond Tutu, alors évêque anglican de la capitale du Lesotho, Maseru, et futur Prix Nobel de la Paix. Parmi les prises de parole des organisations noires, celle de Hlaku Kenneth Rachidi, président de la « Black People's Convention », rappelle par le détail les mesures coercitives endurées par les membres de son organisation dont certaines ont conduit à un issue fatale ; il s'en prend inévitablement au ministre de la Justice, aux dirigeants noirs des homelands devenus des complices du régime et réaffirme que le combat mené par la BPC a pour objectif ultime de faire naître une société égalitaire, ouverte, libre et non- raciale. Au terme de quelque quatre heures, la cérémonie au stade s'achève ; le cortège se rend

ensuite au cimetière du township où il est procédé à l'inhumation. A aucun moment, les Blancs n'ont été menacés. Ceux qui avaient joué les Cassandra s'étaient trompés. En revanche, au retour des participants, ce sont deux policiers noirs qui sont lynchés à mort par la foule dans une banlieue d'East London.

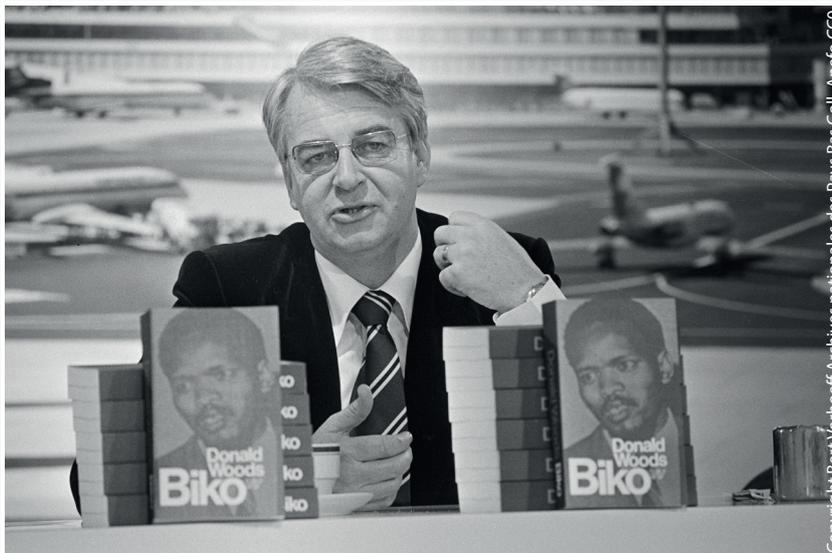
Rendant compte, le lendemain, des funérailles, je note que, tout au long de la cérémonie, dirigeants politiques et religieux ont été écoutés, signe encourageant pour l'avenir pouvant signifier qu'une fraction importante de la communauté noire n'envisage pas, pour le moment, le recours à l'anarchie. L'avenir ne contredira pas cette impression pourtant recueillie à un moment où cette communauté, viscéralement blessée, aurait pu afficher violemment sa vindicte.

Pour autant, les suites données à ce qui était devenu l'affaire Biko n'ont pas été faites pour apaiser les esprits. A l'issue de deux semaines de débats, l'enquête judiciaire a débouché sur un non-lieu lapidaire, avec l'affirmation du juge selon laquelle nul ne pouvait être tenu pour criminellement responsable du décès de Steve Biko. Quelque vingt ans plus tard, les policiers de Port Elizabeth qui avaient

interrogé le leader de Conscience Noire se présentaient devant la commission Vérité et Réconciliation pour être amnistiés des faits qui leur avaient été, à l'époque, reprochés sans qu'ils n'aient été poursuivis. Au demeurant, leurs déclarations n'ayant pas fait ressortir la vérité et les mobiles politiques de leurs actes n'étant pas avérés, la demande sera alors rejetée. Quant à la justice, elle se refusera, en 2003, à les traduire devant les tribunaux, aucune des infractions qui auraient pu être visées n'étant susceptible de poursuites soit qu'il y ait prescription, soit que les preuves soient insuffisantes, notamment en l'absence de témoignages.

Berlin, février 1988

Une décennie s'est écoulée. Après deux autres postes



Donald Woods dédicant son livre « Biko » à Amsterdam en 1978

Copyright Bert Verhoeff Archives nationales des Pays Bas Coll. Anefo CCO

africains, j'ai rejoint, l'année précédente, le Gouvernement militaire français de Berlin. Cette même année 1987, Sir Richard Attenborough, qui fut le réalisateur de « Gandhi », s'est engagé dans le tournage d'un film qui retrace, et le chemin tragique du leader de la Conscience Noire, et ce que furent, pour Donald Woods et sa famille, les mois qui suivirent sa mort. Frappé de bannissement pour cinq



Wabei Siyolwe récompensée au Festival Tazara de 2016

ans, et soumis aux mêmes mesures d'isolement que Steve Biko, lui, sa femme et ses enfants étant menacés dans leur existence quotidienne, il décida leur départ. Le soir du 31 décembre 1977, déguisé en prêtre anglican, il fausse compagnie à ceux qui surveillent sa résidence et gagne en auto-stop la frontière avec le Lesotho qu'il parvient à traverser à l'aube du Nouvel An. Bruce Haigh, le diplomate australien qui faisait le lien entre l'ambassade et les opposants au régime, dont Steve Biko, le prend en charge pour le conduire à Maseru où la famille les rejoindra. A bord d'un petit avion, menacé d'être intercepté pendant son survol de l'Afrique du Sud, ils gagnent le Botswana puis la Grande-Bretagne sous le couvert de laissez-passer des Nations Unies. Donald Woods emporte avec lui le manuscrit de son livre, Biko, dont le film sera inspiré. Avec son épouse, Wendy, ils sont impliqués pendant le tournage et apportent leurs conseils.

« Cry Freedom » est présenté, hors compétition, à la « Berlinale 1988 ». Denzel Washington dans le rôle de Steve Biko, et Kevin Kline, dans celui de Donald Woods en sont les deux vedettes. Les premières images du film sont saisissantes : elles montrent les forces de l'ordre investissant le bidonville de Crossroads, près du Cap, en novembre 1975 et procédant à sa démolition tout en brutalisant les occupants. Tout au long de la projection, je me retrouve dix ans auparavant. Des figurants rappellent la présence des quelques politiques blancs et des diplomates, derrière le cercueil. Leur nombre est toutefois inférieur à la réa-

lité. Ayant eu le privilège de rencontrer Sir Richard Attenborough lors de la réception qui suit, offerte au Château de Bellevue » par le Président fédéral, je n'en ferai pas la remarque au réalisateur que je félicite chaleureusement mais lui dirai tout de même que les policiers noirs ne portaient pas l'uniforme bleu mais, contrairement à leurs homologues blancs, une tenue kaki...

Grande est mon émotion, aussi, de pouvoir, dix ans après, réciproquer, le lendemain, à Wendy Woods, venue seule à Berlin, l'hospitalité que le couple m'avait apportée, la veille des obsèques...

Brazzaville, janvier 2016

A l'Institut Français se déroule le Festival du Film des Femmes Africaines, Tazara. Venant encourager la promotrice et réalisatrice de l'événement, Claudia Haidara Yoka, j'y retrouve le président du jury, le cinéaste congolais David-Pierre Fila, ami de plus de trente ans dont j'ai accompagné à Bangui le tournage du premier court métrage, « Le masque du sorcier », en 1985. La cérémonie de clôture se déroule dans la grande salle Savorgnan de Brazza et arrive le moment de la remise des prix aux lauréates dont je découvre, avec le reste du public, le palmarès. Déjà, la coiffure zouloue de l'une des appelées, inhabituelle dans l'environnement de l'Afrique centrale, m'avait intrigué et quelle n'est pas ma surprise lorsque mention est faite de « Cry Freedom » dans son panégyrique alors que, dans quelques instants, je dois lui remettre sa récompense. Et comme la plume a glissé sur le papier, le jour où j'ai rendu compte de la mort de Steve Biko, les mots que je prononce pour féliciter Wabei Siyolwe me viennent spontanément à la bouche. Alors actrice à ses débuts, cette descendante du roi Lewanika du Barotseland, contrée située à l'ouest de la Zambie, avait joué le rôle d'une jeune infirmière, Tenjy Ntintso, que Donald Woods avait recrutée ensuite comme journaliste au Daily Dispatch avant qu'elle ne soit arrêtée. Wabei Siyolwe trouvera, le lendemain, le chemin de la Case de Gaulle pour un déjeuner où la conversation associera constamment la réalité de l'Afrique du Sud de l'apartheid à la fiction d'un film qui la rappelle sans la travestir.

Ainsi, deux répliques ont ravivé les moments intenses traversés lorsque Steve Biko a perdu la vie entre les mains de la police sud-africaine d'alors. Ces moments ont constitué le temps fort de mon affectation en Afrique du Sud, souvenir indélébile qui a marqué mes premiers pas sur le continent où allaient se dérouler vingt années de ma carrière.

Nul doute qu'ils aient inspiré mon approche de l'Afrique et des Africains.

Développement économique de l'Afrique : l'attention ne décroît pas

par Jean-Pierre Vidon

Le développement économique de l'Afrique a continué de susciter, en 2017, nombre d'initiatives destinées à en favoriser la progression. Les Rencontres Africa qui ont vu le jour en 2016, à Paris, ont eu pour cadre, à l'automne dernier, trois capitales africaines : Abidjan, Tunis et Nairobi. Plus importante manifestation économique jamais organisée en Afrique, elles ont réuni, en octobre, un total de 4788 visiteurs avec la participation de 314 entreprises françaises. Elles ont donné lieu à 4500 rendez-vous en marge des 25 conférences plénières et des 40 colloques techniques et opérationnels animés par 205 panélistes. La prochaine édition, en alternance, se tiendra en France. Deux autres initiatives ont aussi mérité l'attention, la première, innovante, que l'on doit à HEC-Paris, l'autre dans une continuité éprouvée, le Forum économique Afrique de l'OCDE.

« HEC-Paris Africa Days », une première de nature à ouvrir plus largement les chemins de l'entrepreneuriat innovant sur le continent :

Au nombre des événements innovants méritent d'être évoqués les Africa Days d'HEC Paris. « Afrique, Terre d'Initiatives et d'Entrepreneurs », a été le thème choisi par la grande école pour trois soirées sur son campus de Jouy-en-Josas, les 15, 16 et 17 mai dernier. Si les étudiants africains ne constituent plus aujourd'hui la majorité des élèves étrangers, ils sont, depuis l'origine, environ 600 à avoir été diplômés. Leur nombre n'en a pas moins augmenté de 33% entre 2012 et 2015 et 23 pays du continent sont actuellement représentés sur le campus par 250 étudiants. Au-delà, et comme l'a rappelé dans son propos introductif le président du conseil d'administration, Jean-Paul Vermès, HEC entretient un lien indéfectible avec l'Afrique et y a développé des programmes de formation sur mesure pour renforcer l'administration des Etats, gage notamment d'un environnement sécurisé des affaires.

Ce sont des coopérations. Quelque 20.000 cadres ont ainsi été formés sur le continent, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Gabon et en République du Congo. Le directeur général, Peter Todd, a insisté sur l'implication d'HEC en Afrique où l'Ecole avait ouvert un bureau à l'île Maurice et s'appretait à le faire en Côte d'Ivoire ; le réseau des anciens élèves, dans ce dernier pays, comme d'ailleurs au Maroc, y était très actif. Peter Todd voyait dans l'Afrique l'une des régions les plus importantes au monde. Les trente prochaines années seraient marquantes avec l'arrivée d'une jeunesse qui méritait toute l'attention voulue. Cette jeunesse était prometteuse. En témoignaient, notamment, l'intérêt porté au programme digital d'HEC dont les Africains représentent 20% des inscrits, l'engouement suscité par la compétition destinée à valoriser 100 start-up africaines innovantes et la

créativité illustrée par la mode.

Le thème de la première soirée, « Les Grands Enjeux » dont le Professeur Pascal Chaigneau a été le modérateur, a permis à ce dernier d'exprimer son « afro-optimisme militant ». Tout en reconnaissant les difficultés rencontrées par



les « géants », Ethiopie, Nigeria, Afrique du Sud, RDC, il souligne qu'elles ne sauraient être les seuls indicateurs lorsque l'on sait que la Chine considère l'Afrique comme sa priorité pour la délocalisation de ses productions, que le FMI anticipe un doublement de la croissance africaine en 2017 par rapport au 1,6% de 2016, et que l'Allemagne a choisi pour thème de sa présidence du G20 la problématique du financement de l'Afrique. Révélateur aussi, selon l'orateur, est le fait que le Maroc, qui pensait avoir un tropisme pour l'Union Européenne, se rende compte que son avenir le plus porteur se situait sur le continent africain.

Témoin de la signature qui venait d'intervenir d'un mémorandum de partenariat entre HEC Paris et l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny, le Vice-

président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, a livré, lui aussi, une vision optimiste de l'Afrique, malgré les vicissitudes actuelles, vision qu'il estime largement partagée par les dirigeants et les populations.

Avec les réformes engagées dans le domaine macro-économique, la grande richesse de ses ressources naturelles et une population nombreuse et jeune qui représentera, en 2050, le quart de la population mondiale, l'Afrique est le continent d'opportunité et d'avenir qui apparaît chaque jour davantage comme la nouvelle frontière du développement. Pourtant subsistent des défis nombreux et complexes et, sur la dizaine qu'il énumère, l'orateur insiste sur le développement du capital humain, avantage essentiel à la condition que cette population soit soignée et éduquée ; également sur l'évolution structurelle des économies en vue d'une plus grande transformation des produits de base qui nécessitera de renforcer l'accès aux transports et à l'énergie ; et aussi sur les réformes destinées à promouvoir le secteur privé national et international, principal moteur de création de richesses, pour qui sont indispensables un environnement des affaires attractif et une stabilité politique. Avec l'ambition de devenir un pays émergent en 2020, la Côte d'Ivoire a pris les mesures nécessaires pour répondre à ces objectifs qu'il s'agisse, notamment, d'éradiquer l'analphabétisme d'ici à 2025, de porter à ce même horizon la couverture maladie à plus de 90%, de donner la priorité à l'agro-industrie, de doubler la capacité électrique installée d'ici à 2020, et de ramener à 24 heures les formalités de création d'une entreprise, accomplissement ayant contribué à classer la Côte d'Ivoire dans le « Top 10 » mondial des pays réformateurs du climat des affaires.

A l'ancien ministre togolais Kako Nubupko est revenu le soin de faire partager les 5 défis de la « Francophonie économique et numérique », secteur dont il assure la direction à l'OIF : piloter les transitions démographique, énergétique, fiscale et démocratique, construire ensemble politiques, programmes et projets de manière à en avoir une compréhension commune, passer d'une coopération intergouvernementale à une coopération multi-acteurs, promouvoir une culture de la gestion basée sur les résultats, le défi le plus important enfin, aller dans le sens d'une cohérence accrue des politiques publiques alors que le discours macro-économique fondé sur le libéralisme s'accorde mal avec l'approche sectorielle empreinte de néo-mercanti-

lisme dès lors que l'on veut transformer la matière première et que les industries dans l'enfance méritent d'être protégées. Par ailleurs, sur la croissance structurelle africaine, planent, semble-t-il, 4 incertitudes : la place des émergents, leviers de croissance ou chevaux de Troie, les inégalités à la fois inter-pays et intra-pays, l'impact du changement climatique sur les éco-systèmes naturels ce qui inclut les migrations, la sécurité enfin et son impact sur l'avenir géopolitique, s'agissant notamment de l'intangibilité des frontières.



Avec autorisation de HEC Paris

Parlant au nom de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, son adjoint au directeur des opérations de marché, Mahamane Alassane Touré, a choisi de mettre en valeur la solidarité économique pour relever les défis du continent, ceux-là même mis en exergue par les précédents intervenants. Le choix effectué, il y a 55 ans, par huit pays africains, d'avancer dans l'intégration économique et monétaire, a révélé sa pertinence. Chaque fois qu'il a fallu surmonter des crises, ces Etats ont su remonter la pente. Ils ont pu s'appuyer sur une monnaie unique, une banque centrale unique, un seul superviseur, un marché de capitaux unique, une bourse des valeurs régionale, un marché unique de la dette publique, une agence régionale pour accompagner les Etats dans leur recherche de financement et un fonds de stabilité. Ce modèle issu d'un consensus sur les vertus de la solidarité économique est de nature à contribuer à la prise en charge des défis.

La Présidente de la République de l'île Maurice, Amee-nah Gurib Fakim, dans un entretien enregistré pour l'événement, avec le Professeur Bertrand Moingeon, directeur d'HEC Paris pour l'Océan Indien, l'Afrique orientale et australe, a appelé à la prise en compte incontournable de la plus importante menace qui pèse sur l'humanité, le changement climatique. Il en va, en particulier, de la survie des petits Etats insulaires qui repose sur le respect de la biodiversité. La préserver suppose que les grands acteurs comprennent combien il est nécessaire pour les pays en développement d'accéder aux financements et aux outils qui leur permettront de faire face aux impacts sur les fondamentaux de leur existence.

« Entrepreneuriat et Innovation », thème de la seconde

séquence des Africa Days, a d'abord donné lieu à un panel avec des entreprises largement investies sur le continent. Modéré par Didier Acouety, président d'Africa Search, ce panel a favorisé les échanges avec les étudiants qui ont pu évaluer l'attrait de construire tout ou partie de leur carrière en Afrique. Le grand débat du soir, « Quel entrepreneuriat pour l'Afrique ? Les clés du succès » a mobilisé, autour du même modérateur, nombre d'opérateurs économiques africains, réputés pour leur engagement, qui ont fait partager leurs expériences à l'assistance après que Christian Kamayou, fondateur de MyAfricanStartup, ait proclamé le Palmarès de « 100 Startups Africaine où Investir en 2017 » et remis les prix aux lauréats.

Il ressort de ce débat que, contrairement à leurs aînés, 75% des jeunes Africains sont prêts à s'engager dans l'aventure de l'entreprise; ceux qui sont issus de la diaspora ont une vision panafricaniste et n'entendent pas se restreindre à leur terroir d'origine. Autant les candidats à l'entrepreneuriat en Afrique peuvent y attendre un potentiel plus élevé de rentabilité, autant ils doivent surmonter les difficultés de l'environnement. La maîtrise de leur métier est un préalable incontournable en même temps qu'ils devront disposer des ressources humaines nécessaires. Or, acquérir des compétences professionnelles sera indispensable pour un grand nombre de diplômés qui ne sont pas adaptés au marché du travail. L'idée est évoquée d'une école de la seconde chance qui transformerait en opportunité la menace de milliers de jeunes sans formation. Le futur entrepreneur devra ensuite faire preuve de persévérance dans la recherche de financements. Avec les banques souvent s'instaure un dialogue de sourds dont il ressort qu'elles ne financent guère plus que 20% des entreprises. Les fonds d'investissements sont réticents à l'égard des start-ups et il faudrait des garanties de l'Etat pour infléchir leur position. Au sein de la diaspora, qui injecte annuellement 65 M. de \$ pour couvrir des dépenses de bouche et de santé, l'idée d'un fond d'investissement fait son chemin. Une fois ces obstacles surmontés, il faudra encore pour ces entrepreneurs faire preuve de persévérance sachant que les accès au marché sont difficiles et que la fiscalité n'encourage pas toujours les initiatives. Dans ce contexte, un exemple n'en pas moins été donné, dans un domaine innovant, d'une start-up de e-commerce

dont la dirigeante a énoncé les facteurs du succès : savoir tenir compte des spécificités de l'endroit, s'adosser à la fois à des forces humaines locales et à des grands groupes dont on bénéficie de la notoriété, savoir répondre à la demande avec une grande largeur des gammes, servir une classe moyenne en produits de qualité et, avec sa propre flotte, assurer la logistique jusqu'au dernier kilomètre.

« Entreprenariat, culture et créativité » : cette thématique de clôture, le 17 mai, a donné lieu, après un défilé chatoyant, à un grand débat ciblant « Créativité Afropéenne et Industrie de la Mode en Afrique ». Modérés par la journaliste Ele Asu, les échanges ont montré des stylistes à la fois portés par leur talent créateur, persuadés du potentiel de la mode africaine tant sur le continent qu'au-delà, et simultanément conscients de la difficulté d'accéder à l'outil commercial. Notamment déçus par la récupération des thèmes africains par des grandes marques européennes qui dénaturent les motifs des pagnes en les reproduisant sur des supports qui ne sont pas les leurs, ils ont montré leur combativité pour faire respecter l'éthique du « made in Africa ».

Celle-ci passe par la nécessité de faire vivre la filière sur le continent en vue d'un développement durable, économique et social. Les obstacles pour y parvenir



sont connus, qu'il s'agisse de mobiliser des financements ou de disposer d'un environnement permettant de produire avec régularité dans des pays où l'accès à l'énergie est fréquemment aléatoire. Une voix s'est élevée pour appeler les politiques à prendre conscience du soutien que justifie la mode. Proches des réalités du terrain en affirmant qu'entre culture et industrie, la mode c'est la vie, les stylistes ont apporté à la finale des « Africa Days » une touche à la fois festive et réfléchie qui s'est inscrite en pleine cohérence avec les enjeux mis en avant lors des précédentes sessions.

Forum OCDE, entreprendre pour que l'Afrique réussisse la quatrième révolution industrielle :

« Entrepreneurs et industrialisation en Afrique », tel a été le thème crucial choisi par l'OCDE pour son 17ème Forum économique international dédié au continent, tenu à Paris le 4 octobre dernier. Organisé en partenariat avec



d'Africains disposant de services bancaires mobiles, chiffre supérieur à celui de tous les pays développés réunis, en portaient témoignage.

A l'entrepreneuriat africain, il revenait d'entrer dans cette nouvelle ère avec le potentiel de créer des emplois pour les 29 millions de jeunes qui, chaque année, et jusqu'en 2030, arriveront sur le marché du

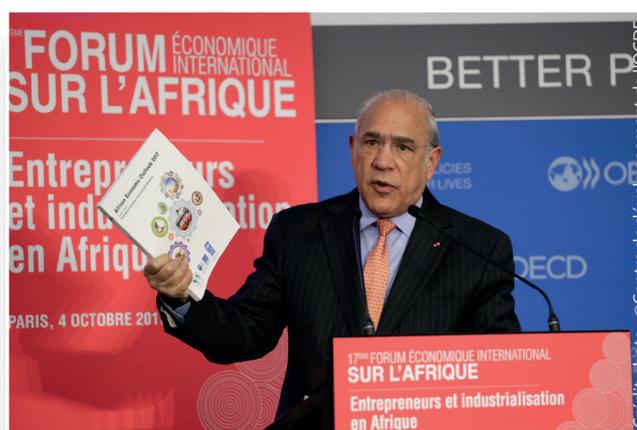
travail. Les entreprises du secteur formel, les plus récentes et employant moins de 20 salariés, apparaissent les plus à même de générer des recrutements. Ces entreprises locales sont les mieux situées pour tirer parti des marchés intérieurs et régionaux.

l'Union africaine depuis 2014 et, cette année pour la première fois, avec l'AFD, le Forum a suscité un intérêt perçu à haut niveau ainsi qu'en a témoigné la présence du Premier ministre de Guinée, Mamady Youla, représentant le chef de l'Etat, Alpha Condé, en présidence de l'Union Africaine, et celle du Vice-président de Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan dont on a remarqué, une nouvelle fois, la participation assidue dès lors qu'un événement dédié à l'économie du continent le justifie.

Pour autant, le parti que celles-ci peuvent tirer d'une demande domestique croissante est susceptible d'être entravé par les insuffisances en termes d'accès aux infrastructures, à l'électricité et aux financements et par la pénurie en main-d'œuvre qualifiée. Cette situation justifie la mise en place de politiques appropriées pour surmonter ces obstacles et encourager les entrepreneurs, notamment

les femmes et les jeunes. Les uns et les autres devraient aussi pouvoir bénéficier d'actions visant à renforcer leurs capacités. De manière plus générale, ce développement économique doit s'appuyer sur trois fondamentaux dont l'Afrique a besoin : de bonnes politiques, de meilleures infrastructures et une prévisibilité de la fiscalité. A ces objectifs, l'OCDE prête son concours par des initiatives. Il en va ainsi du rapport de prospective stratégique sur la « Protection sociale en Afrique de l'Est » mais aussi de l'initiative conduite avec le PNUD des « Inspecteurs des impôts sans frontières », offre d'assistance en matière de vérification fiscale qui a rapporté des millions aux gouvernements, et de la définition d'indicateurs permettant aux Etats d'engager les réformes nécessaires pour mobilier l'investissement privé

Faisant état de la reprise sensible de la croissance africaine anticipée à 3,4% pour 2017 et à 4,3% l'an prochain, le Secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría, n'a pas caché que des défis demeuraient; l'emploi n'avait pas suivi la progression de la démographie, quelque 544 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté et là où la croissance apparaissait la plus forte, elle n'était pas inclusive. Progresser dans les chaînes de valeur mondiales était essentiel pour relever ces défis d'où l'importance attachée à l'industrialisation, au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine mais aussi des « Perspectives économiques en Afrique 2017 » récemment publiées, et du présent Forum. Les écueils d'une « industrialisation sale » devraient être évités et les technologies obsolètes ignorées au profit de la digitalisation et de l'industrie 4.0, celle de la quatrième révolution industrielle. Le continent avait montré son aptitude à adopter les nouvelles technologies. Les 222 millions



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

rapport de prospective stratégique sur la « Protection sociale en Afrique de l'Est » mais aussi de l'initiative conduite avec le PNUD des « Inspecteurs des impôts sans frontières », offre d'assistance en matière de vérification fiscale qui a rapporté des millions aux gouvernements, et de la définition d'indicateurs permettant aux Etats d'engager les réformes nécessaires pour mobilier l'investissement privé

dans les infrastructures. Ainsi l'OCDE entend-elle agir, a conclu le Secrétaire général, pour délivrer « de meilleures politiques pour une vie meilleure ».

Le Commissaire de l'Union Africaine pour les affaires économiques, Victor Harison, soulignant que l'Afrique se réveillait pour l'émergence, a fait référence à l'Agenda 2063 et aux défis qu'il faudrait

relever pour sa mise en œuvre, au centre desquels l'intégration régionale. Après avoir mis l'accent sur le rôle prometteur qui devait être celui des femmes et des jeunes afin d'atteindre un développement inclusif, il a plaidé en faveur de stratégies innovantes pour l'industrie. Sachant combien étaient vulnérables les exportations de matières premières, il était temps de passer à la transformation en sachant conjuguer entrepreneuriat et industrialisation. Cela supposait notamment une indispensable collaboration entre le gouvernement et le secteur privé.

« Porter la cause de l'Afrique » : ce mot d'ordre est celui que le Directeur général de l'Agence française de Développement, Rémy Rioux, a mis en avant ouvrant son intervention avant d'appeler à « cesser dans nos têtes et dans nos organisations, de couper l'Afrique en deux, entre Afrique du Nord d'un côté et Afrique subsaharienne de l'autre » au nom du slogan « Tout Afrique », marque de respect et d'attention que l'AFD avait lancé lors d'un colloque tenu en avril dernier. Il a aussi rappelé que le Président de la République, lors de la Semaine des Ambassadeurs, avait affirmé qu'il entendait mettre en œuvre une stratégie qui

« consiste à créer un axe intégré entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe » et ainsi « arrimer ensemble les deux continents ». Faisant état de l'objectif annoncé de porter en 2022, à 0,55% du revenu national, la part française de l'aide publique au développement, Rémy Rioux a rappelé que cette aide avait atteint 4 milliards d'euros en 2016, allant pour moitié à l'Afrique. Sur le continent, l'Agence comptait quelque 500 collaborateurs et avait entrepris



Crédit photo : @Centre de développement de l'OCDE

de compléter son réseau par des délégations régionales. Déjà présente au côté des entreprises depuis 40 ans, à travers la PROPARCO, l'AFD entendait, à l'horizon 2020, doubler à ce titre ses engagements annuels en les portant à 2 milliards d'euros et tripler ainsi ses impacts en faveur du développement durable. Au-delà des efforts ainsi consentis, sachant aussi les apports induits par l'alliance stratégique avec la

Caisse des Dépôts et les partenariats avec la BPI et French Tech, nos institutions de développement, pour le directeur général, devaient muter, innover et transformer avec le réflexe du non-souverain ce qui supposait l'implication du secteur privé, des collectivités locales et de la société civile. C'est dans cet esprit que l'AFD avance avec sa nouvelle devise « Un monde en commun », au moment où son directeur général accède à la présidence de l'International Development Finance Club qui réunit 23 grandes banques de développement.

Dans une intervention à la fois réaliste et encourageante, le Vice-président ivoirien a souhaité que soit porté un regard nouveau, loin du pessimisme, sur une Afrique dont l'objectif était de progresser sur la voie de la croissance et du développement durable. Bonne gouvernance, respect des droits de l'homme, paix et sécurité mais aussi forte identité et éthique étaient indispensables à ce développement qui reposait sur les populations, notamment sur les femmes et les jeunes. Parmi les atouts, le niveau du taux de croissance sur la décennie 2004-2014, la stabilité globale, les réformes sectorielles en cours et l'im-

portance des ressources naturelles, font de l'Afrique un continent d'opportunités ; 60% des terres arables y sont inexploitées, les ressources du sous-sol concentrent 30% des réserves mondiales et 40% des habitants ont moins de 15 ans, creuset d'intelligences pour peu que la santé et la formation leur soient acquises. Si retard il y a, il s'explique par les faiblesses de ce continent, le moins développé et avancé du monde avec un taux élevé d'extrême pauvreté,



Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD

Crédit photo : @Centre de développement de l'OCDE

un pourcentage de seulement 3% du commerce mondial, de 2% du total des investissements directs étrangers, et des échanges commerciaux intracontinentaux limités à 12%. La production, dominée par les produits de base, est vulnérable aux variations, la productivité qu'elle soit



Daniel Kablan Duncan, Vice-président de la République de Côte d'Ivoire

agricole ou industrielle est faible. Pour réussir, et à l'image des BRICS, il conviendra d'innover, s'agissant par exemple de l'éducation, des transformations structurelles de l'économie, de la lutte contre le changement climatique et de la révolution informatique. Comme l'avait dit le Président Houphouët-Boigny, « l'avenir appartient à la science et à la technique ».

La Côte d'Ivoire, avec une croissance moyenne de 9% de 2012 à 2016, s'était, pour sa part, inscrite dans le peloton de tête des pays ayant le taux le plus élevé. Un cadre incitatif avait été mis en place pour les entreprises : code des investissements, lutte contre la contrefaçon, forte dématérialisation des formalités et volonté de voir se multiplier le nombre des entrepreneurs. L'activité des PME représentait 18% du PIB avec l'objectif d'atteindre 40% en 2020. Le Vice-président a insisté sur la nécessité de transformer les produits de base afin de contrer les effets de la chute des cours. Ainsi la Côte d'Ivoire misait-elle sur l'industrialisation en investissant, notamment, dans le capital humain, la politique nationale de la jeunesse étant une priorité, et ce, avec l'ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2020 et de voir ainsi se développer une classe moyenne nationale.

Intervenant au nom du Président Alpha Condé, le Premier ministre guinéen, Mamady Youla, a salué la constance de l'OCDE dans la mobilisation de la communauté internationale pour répondre aux défis du développement durable de l'Afrique. Entrepreneuriat et industrialisation revêtaient, à cet égard, un rôle central. L'industrialisation était une absolue nécessité sur le plan économique,

social et politique. Défi pour l'Afrique dans un contexte marqué par la volatilité des marchés, les effets de la mondialisation et la détérioration des termes de l'échange, facteur de paupérisation, l'industrialisation était aussi une véritable opportunité pour le continent. Le secteur privé était au cœur de cette indispensable transition et l'entrepreneuriat un levier pour accélérer le processus d'industrialisation. S'appuyant sur des stratégies innovantes, celui-ci devrait privilégier les industries propres et dépasser les activités traditionnelles manufacturières pour couvrir tous les secteurs de croissance, créateurs d'emplois, notamment les nouvelles technologies. Le Président Alpha Condé aime à répéter que l'Afrique avait manqué les trois premières révolutions industrielles et qu'elle ne pouvait se permettre de manquer la quatrième. Elle doit faire preuve d'innovation et de dynamisme pour transformer son énorme potentiel par le numérique. Le continent, riche de sa jeunesse, disposait d'un important vivier d'entrepreneurs. Le secteur informel demeurait un élément catalyseur dont la transition vers le formel représentait un défi pour l'émergence de champions de l'économie.

Les entreprises africaines, à ce stade, étaient à 90% circonscrites aux secteurs primaire et tertiaire. Il fallait maintenant qu'elles s'investissent dans le secteur secondaire. Elles devaient tirer parti de quatre avantages concurrentiels, leur focus sur le marché africain, leur maîtrise de l'environnement industriel, la flexibilité des normes de production et leur connaissance des marchés. Ainsi, des champions locaux avaient-ils montré leur capacité à concurrencer les plus grandes multinationales. Pour



autant, ils se heurtaient encore à nombre de défis dont l'accès limité aux financements, le déficit en main d'œuvre qualifiée, le coût élevé des facteurs de production et une étroitesse des marchés cibles. Au-delà, les investissements dans le secteur industriel, nationaux ou étrangers, sont découragés par nombre de goulets d'étranglements



Le panel de la session d'ouverture

dont la qualité de l'environnement des affaires, le niveau des infrastructures et le dialogue entre le secteur public et le secteur privé. Un accent particulier doit être mis sur la production électrique du continent, 28 GW aujourd'hui au regard d'un potentiel, hors solaire, de 1200 GW. Le fait que les coupures de courant pèsent de 2 à 4% sur le PIB des pays montre combien l'industrialisation est tributaire d'un accès à une énergie propre, abondante et stable à moindre coût. Pour répondre à tous ces freins, il revient aux gouvernements d'apporter une réponse prioritaire aux défis énergétiques, de créer avec leurs partenaires un cadre public à l'investissement et d'engager une concertation avec le secteur privé reconnu pour être un moteur de l'économie. Il leur faudra aussi favoriser les regroupements d'entreprises, concevoir des instruments de financement innovants et renforcer les compétences professionnelles pour répondre aux besoins du marché du travail dans les secteurs à fort potentiel de croissance.

Au-delà, sachant que les immenses ressources naturelles de l'Afrique sont exportées, pour l'essentiel, sans transformation, et que cette situation empêche la création d'emplois, la valorisation de ces richesses est un impératif. En outre, la volatilité des cours des matières premières et les vicissitudes du climat affectent les perspectives de croissance d'un continent qui dépend de l'agriculture et des produits de base. Une diversification des exportations est dès lors vitale pour le progrès, la paix et la cohésion sociale. Une approche plus stratégique s'impose pour créer un cadre intégré de développement au sein duquel une place de premier plan revient au secteur privé. Sachant que la majorité de la main d'œuvre intervient dans l'agri-

culture, l'avenir doit reposer d'abord sur l'industrialisation de ce secteur. C'est à ce prix que l'Afrique pourra devenir, après l'Europe et l'Asie, le troisième pôle de la production manufacturière et se hisser au rang d'une véritable puissance économique. La promotion de l'entrepreneuriat aura un effet de catalyseur pour la transformation industrielle et l'emploi des jeunes en tirant parti d'une démographie, véritable richesse pour le continent. Dans ce contexte de mondialisation, nous devons mieux gouverner nos Etats et nos institutions et mieux négocier nos partenariats, a conclu le Premier ministre,

en soulignant qu'au prix de l'écllosion d'espaces sous-régionaux et d'investissements dans le secteur privé en créant les conditions de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'Afrique économique émergera durablement pour converger vers un développement intégral.

A l'issue de ces adresses liminaires qui ont fait ressortir à la fois les défis à relever pour que l'Afrique s'industrialise et les pistes possibles pour y parvenir, trois sessions ont permis à un vingtaine d'intervenants de répondre aux interrogations que suscitait le thème du Forum 2017 :

- Les entrepreneurs peuvent-ils accélérer l'industrialisation de l'Afrique ?
- Comment l'entrepreneuriat peut-il promouvoir l'inclusion économique et sociale ?
- L'économie politique de l'industrialisation : quels moteurs, quels obstacles ?

Président du Comité directeur du Centre de développement de l'OCDE, l'Ambassadeur de France auprès de l'OCDE, Pierre Duquesne, a tiré les conclusions de ces échanges en les regroupant selon la tétralogie « diversité-actualité-égalité-spécialité ».

La diversité était celle des orateurs, principalement africains, venus de toutes les sous-régions alors que, dans un passé encore récent, ils auraient été, pour la plupart européens. Côte-à-côte se sont exprimés des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, ces derniers appar-

tenant au monde de l'entreprise, à des fondations ou à la société civile dans l'esprit du « réflexe non-souverain » mis en avant par le directeur général de l'AFD. Le lien nécessaire entre tous ces acteurs, du sommet à la base, tel que l'a notamment exposé l'Ambassadeur du Rwanda, illustre aussi la diversité. Celle-ci ressort également de la composition du Centre de Développement avec 27 membres OCDE et 25 non-OCDE.

L'actualité, à la pointe de laquelle se situe le Centre par sa réflexion et ses thèmes, c'est d'abord la croissance africaine dont on s'est félicité pendant la dernière décennie. Elle est toujours là mais elle suscite toutefois des interrogations. Elle mérite d'être appréciée, simultanément, sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif. Or, à ce point de vue, comme l'a souligné le Secrétaire général, elle n'apparaît pas suffisamment inclusive. L'actualité c'est aussi l'évolution de l'état d'esprit sur le secteur informel dont tous les acteurs ne sont pas des entrepreneurs. Il faut évaluer sa contribution sans pour autant considérer, par hypothèse, qu'il doit devenir formel. Point central enfin, que traduisait le titre même du Forum, le continent ne pourra se passer de l'industrialisation. Les économies africaines ne pourront aller directement, ou avec une faible transition, du secteur primaire au secteur tertiaire. La remarque du Premier ministre guinéen sur l'industrialisation de l'agriculture a été, à cet égard, révélatrice.

L'égalité, au sens du développement, c'est le fait que les 52 pays mentionnés précédemment parlent sur un strict pied d'égalité de leurs politiques publiques. L'égalité est celle de tous les acteurs du développement, avec un accent mis sur le rôle des femmes, considérable, en appui à l'entreprenariat ou entrepreneurs elles-mêmes, sur la situation des jeunes, aussi, s'agissant du système éducatif, de leur formation et du lien avec les décideurs car il révèle des incompréhensions. Cette égalité, ou tout au moins une synergie, doit exister entre les PME et les grandes entreprises car il n'est pas, sans cela, d'écosystème qui fonctionne. Importante aussi est l'égalité avec les diasporas qui ne se contentent plus de remises pour aider à consommer mais qui interviennent aussi pour aider à investir voire investir elles-mêmes dans un esprit de retour au pays. Ces éléments s'inscrivent dans le cadre général du respect

de la démocratie dont le lien avec l'économie n'est pas à démontrer.

Spécialité enfin, il s'agit de celle du Centre du Développement qui est sur des niches, ce qui fait sa force alors qu'il ne prétend pas traiter de tout. Il a été le premier à travailler sur le concept de basculement de la richesse et sur les chaînes des valeurs mondiales au sein de laquelle l'Afrique

doit trouver sa place. Pour cela, il convient préalablement de se poser la question des chaînes de valeurs locales, régionales, intra-régionales et de l'intégration régionale, ce à quoi le Centre et plusieurs entités s'emploient. A été évoqué le partage des « success stories », qu'elles soient du Nord ou du Sud, que le Centre est bien placé pour faire connaître. On a appelé à la cohérence des politiques publiques ; l'approche qui

est toujours multidimensionnelle des travaux du Centre va dans ce sens. Deux sujets, s'ils ne sont pas traités par ce dernier, le sont, en revanche, par l'OCDE, la numérisation sous toutes ses formes, notamment, travail, protection sociale, consommateurs, protection des données, fiscalité, dans le cadre du « projet horizontal sur l'économie numérique » et, par ailleurs, les sujets financiers.

Le Forum s'est achevé avec l'annonce, par l'Ambassadeur Pierre Duquesne, de la fin prochaine de ses fonctions. Son action a été saluée, celle, en particulier qu'il a déployée en présidant le Centre de développement, et pour lequel il a été qualifié de « fervent défenseur de l'Afrique ».

Le développement économique de l'Afrique demeure assurément une préoccupation dont la prise de conscience n'est plus à démontrer ainsi qu'en témoignent, en particulier, les rencontres dont il a été fait état. Elles ne sont pourtant que simples illustrations de l'attention que suscite dans ces domaines le continent africain. Il faudrait, par exemple, de longs développements pour décrire la somme des initiatives prises par les pays émergents pour ancrer en Afrique leur influence économique. Cette mobilisation que justifient les potentialités du continent mérite d'intégrer l'intérêt bien compris mais aussi le respect mutuel des parties en présence sans omettre la préservation de la planète. A la recherche de ces équilibres, la France est bien placée pour contribuer.



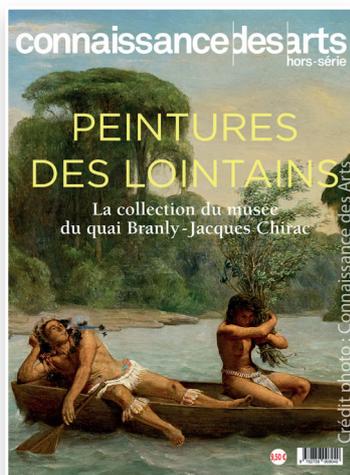
L'ambassadeur Pierre Duquesne et le directeur du Centre de Développement Mario Pezzini

Credit photo : @Centre de développement de l'OCDE

Musée du Quai Branly - Jacques Chirac

Peintures des lointains

Le musée du quai Branly, au nom duquel est maintenant définitivement associé celui de Jacques Chirac, après avoir accueilli la collection de Marc Ladreit de Lacharrière, avait organisé, de janvier à novembre 2017, l'exposition « L'Afrique des routes » puis, jusqu'en janvier 2018, « Les forêts natales d'Afrique équatoriale atlantique ». Avec de remarquables séries de statues, masques et reliquaires, cette exposition, profitant de la fermeture pour travaux du musée de Tervuren, plaçait le musée du Quai Branly-Jacques Chirac au tout premier rang des présentations mondiales sur ce thème. Il ouvre sa saison 2018 avec des moyens plus modestes et ses propres collections, personne ne s'en plaindra.



Après la quête d'exotisme sur les mers avec Léon Cauvy et Charles Dominique Fouqueray, les Orient avec Prosper Marilhat, Théodore Frère et André Suréda, la Nature sauvage avec Marcel Mouillot et Jean Dunand, la fuite en Egypte avec Emile Bernard, le domaine de l'étrange symbolisé par Gauguin, Paul et Virginie et les portraits des autres, l'Indian Gallery de George Catlin, Jeanne Thil peintre voyageuse, Paul Jacoulet et Félix Marant-Boissaveur, ce sont autant de paysages, marchés mais surtout portraits d'excellente facture, choisis avec beaucoup de minutie qui illustrent ces deux premières parties de l'exposition.

Une pause est bienvenue. On la trouve dans deux films tournant en boucle, d'une dizaine de minutes chacun. Ces documentaires rappellent pour l'un, l'histoire des découvertes et explorations auxquelles la France a le plus souvent participé et qui ont toujours fait progresser le monde de la connaissance de ces civilisations mal connues. Le second contient une interview filmée de la Commissaire, Sarah Ligner, sur la manière dont cette exposition a été conçue et réalisée et, sans doute pour faire pièce aux critiques, son actualité dans la mondialisation des cultures.



L'exposition « PEINTURES DES LOINTAINS », qui durera jusqu'au 6 janvier 2019, a fait en effet appel aux toiles du Musée de la Porte Dorée construit après l'exposition colo-

niale de 1931, devenu par la suite Musée de la France d'outre-mer puis Musée des arts d'Afrique et d'Océanie et, aujourd'hui, Musée national de l'histoire de l'immigration. Les toiles dont a hérité le Quai Branly, quelques-unes sont monumentales, avaient été roulées. Les 221 œuvres réunies dans cette exposition, dont 103 peintures, ont nécessité un long travail de restauration ce qui explique qu'elle ait tardé à être présentée.

Un catalogue à 45 euros, un hors-série de Connaissance des arts à 9,50 euros, et l'interview de sa jeune Commissaire, Sarah Ligner, permettent de mieux cerner cette exposition sur « l'art colonial ». Son cheminement va des stéréotypes sur les paradis exotiques et la conquête de nouveaux territoires, au regard porté sur l'Autre dans sa dimension ethnographique ou artistique. La troisième partie évoque la mise en scène de la puissance coloniale avec la création de ses écoles et modèles d'art qui ont fait le renom et l'attrait de la France.

La dernière partie de l'exposition, après avoir illustré les thèmes d'appropriation et de partage des empires coloniaux, permet de renouer le fil de l'histoire au début du XX^{ème} siècle avec les portraits du « Conquérant pacifique » que fut Savorgnan de Brazza, et l'adoption, d'Angkor à Madagascar, des modèles français. L'épopée coloniale en débat à la Chambre des députés est illustrée par le tableau de Frédéric Régamey où figure Jules Ferry. Enfin, de grandes toiles remarquablement restaurées rappellent leur présentation antérieure à la porte Dorée. On y voit les fruits de la conquête de la France sur tous les continents, dont les conséquences perdurent jusqu'à aujourd'hui.



Florelle Chapelle



Lu chez le libraire et dans le CarASOM

Nos richesses



Kaouther Adimi
Seuil, 2017

Quiconque aura l'occasion d'aller ou de retourner à Alger se souviendra désormais de la belle invite de Kaouther Adimi à la fin de son roman : « Vous irez aux Vraies Richesses, n'est-ce pas ? »

Les Vraies Richesses, rappelons-le, ce fut l'enseignante d'Edmond Charlot, libraire-éditeur au 2 bis rue Hamani, ex-rue Charras. Trois personnes s'expriment alternativement dans ce livre : la romancière ; Edmond Charlot, dans des carnets imaginaires ; le peuple algérien.

La romancière a imaginé l'histoire de « Ryad », jeune Algérien de Paris, « pistonné » par son père pour effectuer un étrange « stage ouvrier » consistant à vider et repeindre l'ancienne librairie Charlot que l'État

algérien, qui en avait fait une bibliothèque de prêts, vient de céder à un particulier. Dans la réalité, ce local existe toujours, comme annexe de la Bibliothèque nationale. Dans la fiction, il est promis à passer du commerce des livres à celui de beignets, après son rachat par un petit restaurateur, mutation hautement symbolique. Une partie du livre est consacrée au triste travail de « Ryad » et à sa rencontre avec un vieil homme, ancien préposé aux prêts, érigé en mélancolique gardien des lieux. Cela se passe dans un Alger tout en contrastes, sous une pluie tenace, la romancière ayant l'habileté d'éviter ainsi les clichés d'une ville ensoleillée.

On retrouve dans les « carnets » le vrai Edmond Charlot, le jeune homme qui, au milieu des années 1930, entreprit de réunir autour de lui « des écrivains et des lecteurs de tous les pays de la Méditerranée sans distinction de langue et de religion, des gens d'ici, de cette terre, de cette mer », et pas seulement des auteurs de l'école « algérieniste ». Sous la plume du supposé diariste, défilent Camus, Jules Roy, Jean Amrouche, Emmanuel Roblès, et bien d'autres dont Charlot publia les premiers écrits et qu'il rêva de réunir dans la revue L'Arche. « 11 mars 1944. Réussi à écouler les derniers exemplaires de Noces. 1225 exemplaires en six ans. » Pour donner un tour véridique à ces pages, Kaouther Adimi a passé « un an à écumer les fonds d'archives », assure-t-elle dans la mention de ses sources. Le plus beau compliment que je puisse lui faire est un aveu : oubliant momentanément qu'il s'agissait de fiction, moi qui m'étais intéressé à Edmond Charlot dans Amère Méditerranée (également pu-

blié au Seuil), je me suis surpris à me croire plongé dans un authentique document littéraire. Au demeurant, la réalité sur laquelle Mme Adimi se fonde eut parfois beaucoup d'imagination. Par exemple en 1947, quand elle fait écrire ceci à Charlot, désireux que sa maison soit présente à Paris : « Le seul moyen pour avoir beaucoup d'espace sans se ruiner est d'acheter un bordel. Ils sont tous à vendre, depuis la loi Marthe Richard qui a interdit la prostitution. » C'est ainsi que les éditions Charlot nichèrent quelque temps dans un ancien boxon de la rue Grégoire-de-Tours, « célèbre pour avoir eu comme client le poète Apollinaire ».

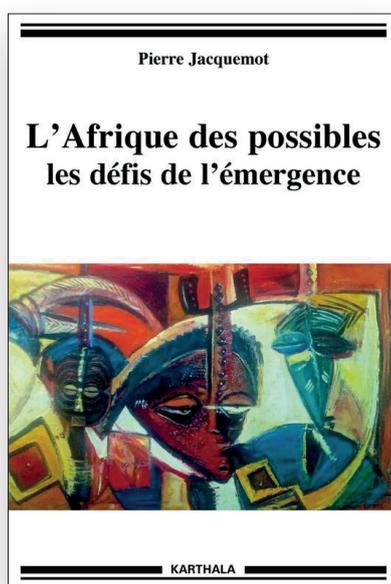
Le troisième intervenant s'exprime sous la forme d'un « nous ». Nous les Algériens qui avons défendu la France, qui « avons participé à la bataille de Monte Cassino, à la libération des villes du Sud », et qui en avons été bien mal récompensés par les massacres de Sétif en mai 1945 puis par les tueries du 17 octobre 1961 à Paris. De cela, sans doute inspiré par un souci d'« équilibre » et de mise en perspective historique, dans un roman assez court, on peut penser que c'est à la fois trop et trop peu.

Kaouther Adimi, née à Alger en 1986, vit à Paris. Nos richesses est son troisième roman. À la dernière « rentrée littéraire », elle a bénéficié de l'intérêt de la presse écrite pour la francophonie maghrébine. Très télégénique, elle a été l'invitée de ce qu'il reste d'émissions culturelles sur les petits écrans. Jean-Pierre Elkabbach, ordonnateur de « Bibliothèque Médicis » sur La Chaîne Parlementaire (LCP), qui la faisait parler devant deux autres auteurs, a demandé à ceux-ci

s'ils connaissaient le rôle d'Edmond Charlot dans l'édition française. Non. Pourtant pas tout jeunes, ils ne savaient rien de cet homme, mort en 2004 à Pézenas, la ville du Sud où il s'était retiré. Ne serait-ce que pour ce rappel, le livre de Kaouther Adimi était nécessaire.

Jean de La Guérivière

L'Afrique des possibles : les défis de l'émergence



*Pierre Jacquemot
Karthala, 2016*

Pierre Jacquemot, diplomate, enseignant, chercheur et déjà auteur de nombreuses publications sur l'Afrique et le développement, nous offre ici un essai substantiel, riche en documentation comme en réflexion. L'ouvrage est consacré à l'Afrique au Sud du Sahara et à la manière dont elle s'inscrit et peut s'inscrire dans l'émergence économique et sociale. Rédigé avec une élégante clarté, il comporte une introduction, douze chapitres, une conclusion, une table des matières détaillée et une bibliographie principale.

Les chapitres couvrent largement les grands thèmes de la problématique, depuis le premier intitulé « les trajectoires économiques », jusqu'au dernier « les chemins de l'émergence », en passant par « la gouvernance d'état hybride, ou « la ville économie populaire », ou « la paysannerie et le défi alimentaire »... A l'intérieur de chaque chapitre, une quinzaine de sous-chapitres visent à une approche aussi complète que possible des données essentielles et des évolutions en cours. Ces textes sont accompagnés par de nombreuses fiches présentées en encadré et fournissant de brèves synthèses sur des sujets évoqués dans le cours du chapitre : on y trouve par exemple « le FMI et l'Afrique », « la conflictualité sahélienne », « l'effervescence associative », « le bassin du Congo », « les accords de partenariats économiques ». Enfin, 24 tableaux statistiques ainsi que 16 figures complètent utilement la description des situations et des tendances.

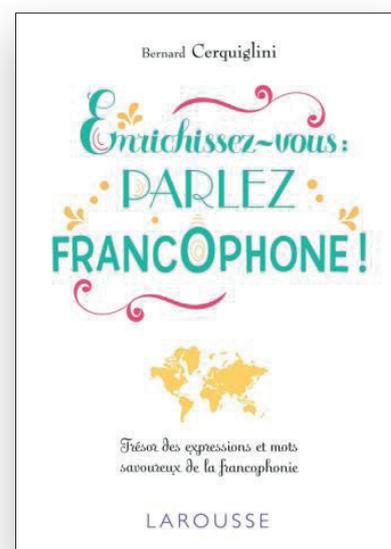
L'unité de l'ouvrage se construit précisément sur cette diversité, où tout illustre la vitalité des peuples africains et leur capacité à évoluer rapidement en inventant leurs propres méthodes de développement et d'organisation sociale. L'approche générale est certes thématique, mais les nombreuses références à des espaces particuliers – pays, province ou ville – donnent à l'ouvrage toute sa dimension concrète. L'expérience de terrain acquise par l'auteur en divers pays d'Afrique nourrit naturellement ses observations, ses analyses et ses synthèses. Elle le conduit entre autres, à resituer l'aide publique au développement à la place relative qui est de plus en plus la sienne, au fur et à mesure que l'Afrique monte en puissance.

Le dernier chapitre intitulé « les Chemins de l'émergence », évoque quatre scénarios. Il examine rapidement les trois premiers : « le chaos et la faillite », « la divergence et la marginalisation », « la convergence et la dépendance ». Il approfondit le

quatrième scénario intitulé « l'émergence durable et inclusive », où se dessine l'avenir le plus probable, sous réserve que les Africains fassent les bons choix. Il signale notamment à cet égard l'intérêt de « la planification de l'émergence », « la construction des résiliences », « la réduction des inégalités », l'inclusion par « l'emploi » et par « la protection sociale », sans oublier « le pari de l'économie verte ». L'examen de ce scénario puis la conclusion générale soulignent dans la continuité de l'ensemble de l'ouvrage, qu'au-delà des difficultés et des risques l'Afrique des possibles est bien en mouvement pour le progrès et qu'elle peut relever et déjà relève de manière originale les défis de l'émergence, par la mobilisation déterminante de ses peuples.

Louis Dominici

Enrichissez-vous : parlez francophone ! trésor des expressions et mots savoureux de la francophonie



*Bernard Cerquiglini
Larousse, 2016*

On connaît la passion de l'ancien

recteur de l'AUF pour le vocabulaire, entre autres par sa célèbre émission sur TV5 « Merci Professeur ». On sait aussi qu'en linguiste épicurien il apprécie ce qui est bon et donc déguste la saveur des mots particuliers. Ce petit Trésor des expressions et mots savoureux de la francophonie est donc un agréable parcours à travers les continents et dans le lexique, la morphologie voire la syntaxe de ce qui atteste une richesse et une diversité de la langue française. En bon grammairien, il pose des bases : verbe et nom avant d'aller plus dans les agréments du style. Un seul but : montrer « l'inventivité », la volonté de rester moderne, quand bien même le parler de notre idiome offre des fleurs de langage aux couleurs nombreuses et chatoyantes, qui peuvent avoir des origines lointaines ou plus proches, de Rabelais à Senghor ou Ducharme, et tant d'autres, sans oublier la création populaire abondante présente en Afrique ou dans les îles.

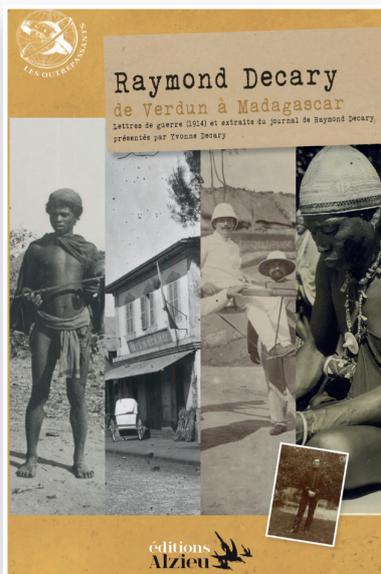
Et on lit avec intérêt, très souvent amusement et plaisir tous ces mots et expressions qui croustillent... Ainsi Bernard Cerquiglini nous offre artisanat verbal et fabrique de noms : par exemple brosser les cours, c'est-à-dire les manquer au risque de cartoucher, c'est-à-dire redoubler... Ou mémérer au sens de bavarder ; bourrée au sens de grande quantité. On pourra aussi agender, plutôt que faire son planning... Quant aux expressions, elles font découvrir l'à-propos de leurs créateurs et la nécessité de les faire connaître, de les mettre au goût du jour, et qui sait de les voir souvent remplacer des anglicismes superfétatoires... On apprécie donc l'argent-braguettes des Antilles, pour couvrir les allocations familiales, et pour ne pas trop pincer son français, en jouant une préciosité désuète...

Bref, le français se porte bien, même dans son parler populaire, bien créatif ; les dictionnaires l'attestent bien et l'attesteront sûrement encore vu la considération qu'on

leur accorde et l'aide qu'apporte aujourd'hui internet (on va plus clavier par courriel que commencer à t'chatter par mails). Ce bon petit trésor présenté ici nous renforce en tout cas dans l'idée qu'un dictionnaire ne saurait être vraiment rébarbatif, mais qu'il reste une lecture plaisante et instructive.

Guy Lavorel

De Verdun à Madagascar : lettres de guerre (1914) et extraits (1916-1919) du journal de Raymond Decary



présentés par Yvonne Decary éd. Alzieu, 2017

L'ouvrage, composé par Yvonne Decary, fille de Raymond Decary, comprend deux parties bornées par la Grande Guerre : la première de 1914 à 1916 se déroule en France, la seconde de 1916 à 1919, à Madagascar.

A 23 ans, le sous-lieutenant Raymond Decary termine son service militaire quand éclate la première

guerre mondiale. Il est grièvement blessé au début de la bataille de la Marne. De juillet à septembre 1914, il écrit régulièrement à ses parents. Yvonne Decary présente vingt-sept lettres, témoignages simples des épreuves que l'officier traverse et des sentiments qu'il éprouve.

Déclaré inapte au service actif, il apprend que des officiers de réserve dans sa situation sont demandés aux colonies pour relever les officiers partis au front. Il se porte volontaire pour l'outre-mer. Désigné pour Madagascar, il arrive dans l'île en 1916, et commence à rédiger son « journal », qu'il s'efforce de tenir au jour le jour. Il rentre en France en septembre 1919. La deuxième partie de l'ouvrage est composée d'extraits rédigés au cours de ces trois années. Sont associées vie militaire, anecdotes, aventures vécues, explorations et recherches en histoire naturelle : je suis « un naturaliste au pays des merveilles » écrit-il le 11 août 1916.

Séduit par le pays, il y retourne en 1920, une fois démobilisé, en qualité de fonctionnaire colonial, puis en 1922 comme administrateur. Il devient un naturaliste polyvalent, érudit. La mémoire de Decary est honorée par l'attribution de son nom à de nombreuses espèces animales ou végétales. En 1957, il est élu membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer. La bibliothèque du MNHN dispose de l'intégralité du « journal de Raymond Decary » tenu pendant les vingt-huit années de présence sur la Grande Île.

Raymond Decary, par ses fonctions entre 1916 et 1919 à Madagascar et par son esprit curieux et scientifique, apporte un témoignage original sur la Grande Île dans la Grande Guerre. L'entreprise de publication d'extraits de son « journal » souhaitée par sa fille est symptomatique de l'effet Centenaire.

Jeanne-Marie Amat-Roze

Académie des Sciences d'Outre-Mer



www.academiedoutremer.fr

Programme prévisionnel des séances du 2e trimestre 2018

(Les séances ont lieu à 15 heures, 15 rue La Pérouse
75116 PARIS)

Vendredi 6 avril 2018

Les Outre-Mer français dans le nouveau monde par **François BAROIN**, ancien ministre de l'Outre-Mer

Installation par **Jean-Robert PITTE**, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, de **Xavier DARCOS**, ancien ministre, chancelier de l'Institut de France, en qualité de membre titulaire en 2e section, sur le siège de **Yves GUENA**

Jeudi 12 avril 2018

Nécrologies de : **Jean-Louis MIÈGE**, ancien président de l'Académie, par **Henri MARTIN**, **Michel GUILLOU**, membre libre, par **Pierre GÉNY**, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer

Michel de Montaigne la raison et la science par **Antoine COMPAGNON**, qui sera présenté par **Christian LOCHON**

Installation par **Christian LOCHON** de **Raoul DELCORDE**, en qualité de membre associé qui traitera de Politique internationale et réconciliation : un objectif difficile et pourtant nécessaire

Vendredi 4 mai 2018

Anthropo-climatologie en Afrique. Séance coordonnée par **Colette ROUBET**.

Introduction du thème par **Colette ROUBET** : géographie, chronologie des périodes humides.

L'Égypte et la Libye durant l'Holocène : exemples de l'Oasis de Farafra, du Tassili-Acacus, établissements humains et environnements, activités prédatrices et élevage ; représentations rupestres par **Barbara BARICH**, professeur à l'Université de Rome

– La Sapienza, qui sera présentée par **Colette ROUBET**

Du Maghreb au Sahara : peuplements et dispersion en zones lacustres continentales et en région littorale exemples : Sahara littoral, Mali, Algérie atlasique : établissements humains, environnements, activités prédatrices et élevage, représentations rupestres. Installation d'une anthropo-climatologie holocène par **Colette ROUBET**.

Milieus, ressources, populations : les défis du Sahel par **Roland POURTIER**

Vendredi 25 mai 2018

Séance exceptionnellement à 14 h 30

séance Grande Guerre sous la direction de **Jeanne-Marie AMAT-ROZE**, avec le concours de l'association **Images & Mémoires 1918**, de Dakar à Bamako la Mission Blaise Diagne par **Jean MARTIN**

Le Sénégal de Blaise Diagne, une vieille terre française secouée par la 1ère Guerre Mondiale par **Hélène GRANDHOMME**, docteur de l'Université de Nantes et de Dakar, présentée par **Stéphane RICHEMOND**

La mission Diagne replacée dans l'histoire des sociétés africaines : le cas des pays voltaïques par **Benoît BEUCHER**, Docteur en Histoire (Paris- Sorbonne), présenté par **Jeanne-Marie AMAT-ROZE**

Kouang-Tchéou-Wan et la Grande Guerre par **Alain TIREFORT**
Images du Togo dans la Grande Guerre par **Stéphane RICHEMOND** (communication à confirmer)

La participation des Arméniens à la Première Guerre Mondiale par **Gérard DEDEYAN**

Les poètes italiens sur les fronts de la Grande Guerre et leurs messages

par **Romain H. RAINERO**

Exposition sur Les soldats indiens de l'empire britannique des Indes (100 000 hommes) par **Douglas GRESSIEUX**

Vendredi 1er juin 2018

séance exceptionnellement à 14 heures coordonnée par **Jean-Louis OLIVER** (Académie de l'eau - Académie des sciences d'outre-mer) sur le thème Circulation des savoirs autour de l'eau programme détaillé adressé ultérieurement Annexe 3

Vendredi 15 juin 2018

Une science d'outre-mer, la grammaire sanskrite de Panini par **François GRIMAL**

Leconte de Lisle, le poète réunionnais de l'universalité par **Déva KOUMARANE-VILLEROY**, ancien du CHEAM, enseignant en géopolitique de l'Inde à l'INT à Évry, présentée par **Pierre GÉNY**
Installation, par **Hubert LOISELEUR DES LONGCHAMPS**, de **Mgr Antoine de ROMANET** en qualité de membre titulaire en 3e section sur le siège de Gérard CONAC

La Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Historique

C'est le journaliste Paul Bourdarie qui eut l'initiative de créer une société savante spécialisée dans les problèmes de l'outre-mer, l'Académie des sciences coloniales, dont il fut le premier Secrétaire perpétuel, devenue le 7 juin 1957 l'Académie des sciences d'outre-mer.

La formation de l'Académie a pour origine une série de réunions qui eurent lieu au cours de l'année 1922 et au début de l'année 1923. En février 1922, Paul Bourdarie accompagné de Maurice Delafosse, africaniste bien connu, et d'Alfred Martineau, professeur au Collège de France, re-



Alimentée essentiellement par les achats de livres ainsi que par les services de presse, dons et legs, la Bibliothèque développe ses collections régulièrement et de manière considérable : elle est approchée prioritairement, fin 2013, par la Direction de l'information légale et administrative (DILA) pour lui céder, à titre gracieux, son fonds patrimonial unique « Afrique, Outre-mer et colonies ». Désormais en possession de ce fonds exceptionnel, elle intègre progressivement ses 60 000 volumes.

La vocation pluridisciplinaire de la Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer permet à ses usagers de consulter des documents couvrant, notamment, les territoires et possessions d'outre-mer actuels, les régions du Proche et Moyen-Orient, de la Méditerranée, du Maghreb, du Machrek, de l'Afrique subsaharienne y compris



La salle de lecture, équipée de postes informatiques dédiés à la recherche documentaire (clichés ASOM)

mit à Albert Lebrun, sénateur et ancien ministre des Colonies, une note expliquant la nécessité d'une académie" et de la constitution d'un fonds d'archives et de documents relatifs (sous leurs aspects variés, notamment scientifiques, politiques, économiques, techniques, historiques, sociaux et culturels) à l'histoire de la France et ses relations entretenues avec les pays situés au-delà des mers.

Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Bibliothèque de l'ASOM, depuis ces dernières décennies, s'intéresse au pays du Sud en général et aux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), élargissant ainsi son champ disciplinaire traditionnel.

Collections et nature du fonds

- 70 000 ouvrages
- 3 000 périodiques, dont 200 vivants
- 10 000 brochures et tirés-à-part
- 1 000 manuscrits (dont une série arabico-malgache reçue en don de l'administrateur H. Berthier)

australe, de l'Asie (centrale, est, sud, sud-est, occidentale), et ayant trait aux :

- Sciences historiques, géographiques, ethnologiques et linguistiques
- Sciences politiques et administratives
- Sciences juridiques, économiques et sociales
- Sciences physiques, naturelles, biologiques et leurs applications
- Enseignement, littérature, archéologie et beaux-arts

Dans ces différents domaines, précisons notamment : les religions du monde :

- Christianisme (Mésopotamie, Proche-Orient, Afrique du Nord, lieux saints et pèlerinages d'Orient, missions chrétiennes en terre d'islam)
- Islam et Judaïsme
- Bouddhisme et Hindouïsme
- Histoire (empire byzantin, empire ottoman)
- Francophonie (Maghreb, Moyen-Orient, Asie, Afrique)

Catalogue des ouvrages de la Bibliothèque et acquisitions

Catalogue en ligne, accessible par le biais du site web de l'ASOM (www.academieoutremer.fr).

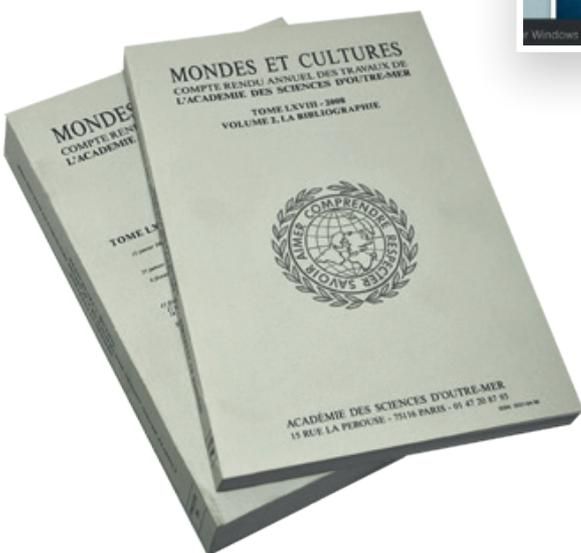
Fonds également consultable depuis le SUDOC.

Présentation des acquisitions en début de chaque mois sur le site de l'Académie, onglet Bibliothèque, sous-onglet Nouvelles acquisitions.

Ressources numériques : collection de livres numériques accessibles par le biais du site web de l'ASOM, onglet Bibliothèque, sous-onglet Livres numériques.

Catalogue des Recensions de l'Académie des sciences d'outre-mer :

Nombre de monographies, reçues au titre de service de presse, font l'objet d'une recension effectuée par les Académiciens ou les membres de la Société des amis de l'ASOM, mise en ligne puis archivée dans le **CaRASOM** (onglet Bibliothèque, sous-onglet Les recensions du CaRASOM). Jusqu'en 2013, ces comptes rendus ont également été édités sous format papier pour constituer le volume 2 de la revue annuelle de l'Académie : **Mondes et Cultures**.



Accessibilité et fréquentation

- LOCAUX : service au public ouvert du lundi au vendredi,

de 14h à 18h, sans condition d'inscription.

• DOCUMENTS :

- consultation sur place (pas de prêt ni de prêt entre bibliothèques)
- reproduction selon les lois sur les droits d'auteur en vigueur : photocopies et scans fournis par le personnel de la Bibliothèque (service payant) ; photographies numériques autorisées, effectuées par les usagers à partir de leur propre matériel

Bibliothèque de niveau « recherche » fréquentée par des académiciens, des membres de la Société des amis, des



professeurs des universités, des chercheurs, des doctorants et étudiants du 3e cycle, des fonctionnaires, des personnes du secteur privé, des journalistes, des écrivains et des étudiants de toutes origines.

La Bibliothèque pratique

Coordonnées : 15 rue La Pérouse, 75116 Paris ;
téléphone : 01 47 20 87 77

Site internet : www.academieoutremer.fr,
onglet Bibliothèque

Ouverte au public du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

Valérie Bénichou

La richesse des parlés français dans le monde, mise en valeur

Le **26 février 2018**, à l'occasion d'une conférence de presse, l'Académie des sciences d'outre-mer a fait la présentation du **Dictionnaire des synonymes des mots et expressions des français parlés dans le monde**.

Lancé en 2013, ce projet partenarial est appuyé par l'Institut International de la Francophonie de l'Université Lyon III Jean Moulin et bénéficie du soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministère délégué au Développement et à la Francophonie, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ainsi que des fonds d'aide à la recherche du Sénat.

Ce dictionnaire se fait l'écho du discours prononcé par le président de la République, Emmanuel Macron, à Ouagadougou le 28 novembre 2017 et celui du 8 janvier 2018 prononcé au Palais de Daminggong, d'une volonté de mettre en valeur la richesse des français parlés dans le monde.

Projet vivant qui est régulièrement alimenté de nouveaux mots et expressions, il comptabilise aujourd'hui plus de 5500 entrées et est désormais consultable en ligne depuis le 17 novembre 2017 (<http://www.dictionnaire-synonymes-francophones.fr/>).

Les versions papier et livre numérique (ebook) de ce dictionnaire sont déjà à l'étude, tandis qu'une application pour téléphone mobile multifonction (smartphone) et tablette tactile doit être mise en service d'ici quelques mois. Elle répondra au désir d'associer la jeunesse des pays francophones de participer à l'enrichissement de la langue française.

OIF



La France, l'ONU et l'OIF forment des instructeurs pour les contingents francophones des opérations de maintien de la paix

Une session de formation pour les contingents francophones des opérations de maintien de la paix se tient à Rueil-Malmaison, du 19 février au 2 mars 2018, organisée par la France, l'ONU et l'OIF.



Alors qu'aujourd'hui plus de 50% des opérations de maintien de la paix des Nations unies se déroulent dans l'espace francophone, la France, les Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se mobilisent pour accroître le niveau de préparation des contingents francophones y participant.

La France, en lien avec l'OIF, accueille ainsi pour la troisième année consécutive, du 19 février au 2 mars 2018, une session de formation destinée à des officiers de pays contributeurs en troupes et unités de police aux opérations de maintien de la paix (OMP). Ces formations labellisées par les Nations unies visent à garantir une unicité de formation aux contingents d'origines diverses et à faciliter l'engagement de ces pays dans les missions de maintien de la paix. Elles permettent également de s'assurer que les programmes nationaux de formation préalables aux déploiements sont conformes aux normes onusiennes.



Durant ces deux semaines, une promotion de 45 stagiaires militaires et policiers, issus de 28 pays partenaires, sera formée par une équipe de l'ONU aux procédures d'état-major



des OMP. Ce stage abordera tant les sujets opérationnels (structures et fonctionnement des OMP, protection face aux nouvelles menaces asymétriques, etc.) qu'éthiques et déontologiques (droit international humanitaire, règles de comportement en opération, etc.). Cette promotion répond également aux recommandations issues de la conférence des ministres de la défense de Vancouver (2017), avec une présence accrue de femmes et de personnels issus des forces de police et de gendarmerie.



Comme ce fut le cas en 2016 et 2017, cette nouvelle session, organisée conjointement par l'OIF, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le ministère des armées, se déroule sur le site de l'état-major de spécialisation de l'Outre-Mer et l'étranger (EMSOME) à Rueil-Malmaison

OIF/BRUXELLES : Le Groupe des ambassadeurs francophones dialogue autour de l'avenir de la relation

Union Européenne-groupe ACP

Le Groupe des ambassadeurs francophones de Bruxelles (GAF-B) a tenu sa première réunion de 2018 le 12 février, à la Représentation roumaine, avec pour invité spécial Stefano Manservici, Directeur général du Développement et de la Coopération internationale de la Commission européenne (DEVCO). L'objectif de cette rencontre : dialoguer autour de l'avenir de la relation Union européenne-Groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP).

Organisée à l'initiative de la Représentation permanente de l'OIF et sous la présidence de la Représentante de la Roumanie auprès de l'UE, cette réunion s'est déroulée en présence des Représentants permanents français, bulgare, belge, chypriote et luxembourgeois et d'une quarantaine d'ambassadeurs bilatéraux et Chefs de mission.

En ouvrant la séance, la Représentante permanente roumaine, l'Ambassadeur Luminita Odobescu, a remercié l'OIF pour cette initiative très synchrone avec l'agenda de l'UE et rappelé les enjeux pour les quelque 60 Etats membres de l'OIF concernés soit au titre de leur statut de membre de l'UE, soit à celui de membre du Groupe ACP.

De son côté, le Représentant permanent de l'OIF, l'Ambassadeur Stéphane Lopez, a évoqué le contexte des négociations sur le Post-Cotonou et de la réflexion sur le 12ème Fonds européen de développement (FED) et plus largement le nouveau Cadre financier pluriannuel de l'UE. Il a dit la légitimité et l'engagement de l'OIF à faire en sorte que les acquis de la relation ACP-UE soient exploités au mieux des intérêts partagés des pays européens et du Sud

Prenant la parole, le Directeur général DEVCO s'est félicité de la tenue d'une telle rencontre qui offre l'occasion d'échanges ouverts, en langue française, avec des Représentants permanents de pays membres de l'UE et des pays ACP sur un sujet d'actualité. Il a rappelé le caractère stratégique et précieux pour l'UE de sa relation aux pays ACP, en raison, notamment, d'enjeux sécuritaires, économiques et politiques évidents, a fortiori dans le contexte migratoire que l'on sait.

Il a dit la volonté de la Commission européenne d'œuvrer, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, pour l'avènement d'un partenariat modernisé, d'égal à égal, susceptible de permettre à l'UE et aux ACP de faire face ensemble aux défis communs de l'heure. Il a rappelé le cadre global qui structure l'action extérieure de l'UE, à savoir l'agenda 2030 de l'ONU, le « Consensus européen pour le développement » et « la stratégie européenne de politique extérieure et de développement. » Il a souligné l'importance

de bâtir un partenariat rénové qui adopterait la forme d'un accord cadre dit « chapeau », juridiquement contraignant, assorti de trois accords régionaux de nature à s'adapter à la diversité des trois espaces africain, caribéen et pacifique.

Les Représentants permanents et Ambassadeurs ont, par la suite, eu des échanges qui ont fait apparaître les différences de points de vue et la nécessité d'œuvrer à fournir à chacun les garanties d'une inclusivité et d'une prise en compte des acquis de la relation UE-ACP. Le Représentant permanent français, Philippe Légli-Costa, et l'Ambassadeur du Sénégal, s'exprimant au titre de la troïka des présidences ACP, se sont notamment exprimés fortement en ce sens.

S'exprimant au titre de la Présidence bulgare du Conseil européen, le Représentant permanent de la Bulgarie, Dimitar Tzantchev, a souligné que la plupart des pays de l'UE soutiennent la proposition de la Commission européenne et rappelé l'objectif de la Présidence bulgare de parvenir à un consensus sur le sujet avant la fin de la présidence bulgare (juillet 2018), et a insisté sur la priorité que constitue en particulier la gestion des flux migratoires.

IMAGES & MEMOIRES



www.imagesetmemoires.com

Notre consœur Images & Mémoires est une association culturelle spécialisée dans l'histoire et l'iconographie des pays d'outre-mer avec lesquels la France a une histoire partagée. Elle organise des expositions, participe à des séminaires et réalise des études. Elle compte environ 150 adhérents et est présente dans 18 pays.

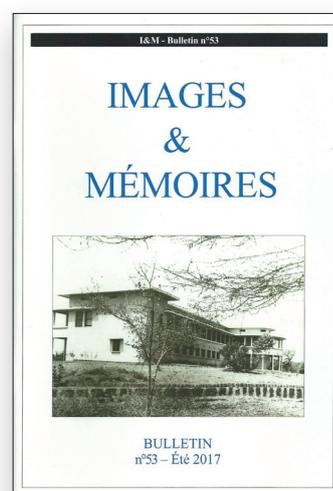
L'Association Images & Mémoires, présidée par Stéphane Richemond, publie avec beaucoup de régularité un Bulletin trimestriel de 40 pages tirées en couleur. Une première partie rend compte aux adhérents des activités de l'association et de l'actualité (expositions, ventes aux enchères, publications...). La seconde partie, la plus impor-

tante, est constituée d'articles ayant trait à l'iconographie d'outre-mer.

Elle édite également, sous une périodicité variable, des Cahiers qui proposent des études monographiques plus importantes (de 20 à 68 pages) et des Catalogues des expositions qu'elle organise.

Bulletin n°53 (Été 2017)

Pierre Rosière : Les spahis sénégalais aux fêtes de Longchamp le 14 juillet 1913.



Christophe Reilhac : Mauritanie, région de l'Adrar, 30 et 31 décembre 1908 : la bataille d'Amatil, dernier tremplin avant la prise de l'Atar par l'armée française (9 janvier 1909)

Alain Tirefort : Souvenirs d'Hanoï, Vietnam, avril/mai 2017

Jean-Jacques Fadeuilhe : Lucien Gauthier, photographe de Tahiti

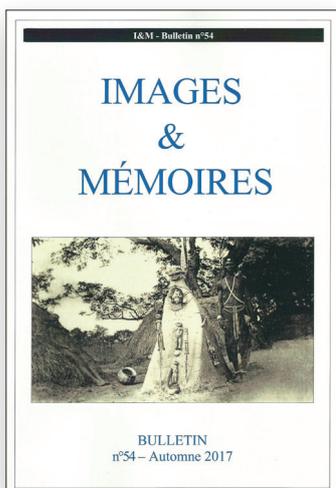
Jean-Jacques Fadeuilhe : Cartes postales de Côte d'Ivoire : une série de cartes à dos non divisé de Grand-Lahou

Stéphane Richemond : Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne – Mesure des disparités temporelles

Bulletin n° 54 (Automne 2017)

Philippe David : Mémoires & Images ... d'expositions : Dakar - 1977 et Abidjan - 1980

Patrice Garcia : L'aviateur Georges Lachmann (1890-1961) et la Société d'Exploitation des Produits Coloniaux (SEPC)



anciennement G. LACHMANN et Cie, ABIDJAN – Côte d'Ivoire.

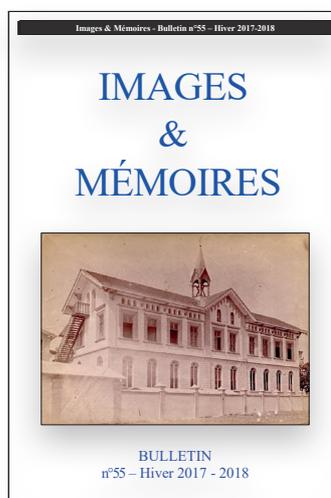
Alain Tirefort : Une invitation au voyage – Redécouvrir l'œuvre d'Henry de Monfreid

Stéphane Richemond : Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne – (2) Mesure des disparités régionales

Bulletin n°55, hiver 2017-2018

Patrice Garcia : Côte occidentale d'Afrique : Les premières sociétés commerciales et industrielles (Actions et titres bancaires anciens – Photographies anciennes – Cartes postales anciennes).

Étude #02 : La S.C.I.P.A. – La S.F.B. – La Kokumbo



Jean-Jacques Fadeuilhe : Cartes postales de Côte d'Ivoire : la Collection Eugène Aubert

Alain Tirefort : L'envers du décor îlien : Cyclones antillais en images : XVIIIe - XXIe siècles

Olivier Auger : Ordre moral et censure : Sur une carte postale d'Algérie caviardée par l'éditeur Neurdein

Stéphane Richemond : Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne – (3) Mesure des disparités liées à la corrélation des caractères temporel et régional

Images & Mémoires a participé à la journée d'études organisée par l'AMAROM : **De la Haute-Volta d'Hier au Burkina Faso d'aujourd'hui – Un siècle de patrimoine culturel** le 9 novembre 2017, aux ANOM d'Aix-en-Provence.

Images & Mémoires interviendra à la séance de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer du 25 mai 2018 en proposant deux conférences sur l'iconographie d'outre-mer.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

Présentation du Livre Blanc de la CADE « Entrepreneuriat féminin en Europe, Méditerranée et Afrique : un atout pour la relance économique mondiale »

La reprise de la croissance économique mondiale passera par la prise en compte de toutes les forces vives qui peuvent apporter leurs talents dans la création de richesses. Au-delà des politiques de « genre », le temps de l'optimisation des savoir-faire des femmes dans l'économie productive et de leur valeur comme actrices économiques est arrivé.

Les gouvernements et les secteurs privés d'Europe, de la Méditerranée et d'Afrique, doivent impérativement, dans leurs politiques publiques et leurs stratégies de développement, renforcer les leviers encourageant les femmes

à s'engager dans l'entrepreneuriat et valoriser leurs compétences productives.

Le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale a introduit pour la première fois, dans son édition 2017, la dimension « genre » permettant d'évaluer la facilitation accordée à l'entrepreneuriat féminin dans chaque pays. Le rapport du bureau Afrique du PNUD, publié en 2016, évalué à 6 % du PIB le manque à gagner engendré par les disparités de genre en Afrique subsaharienne. Le traité de Lisbonne (2009), en a fait une priorité mais l'égalité femme-emploi, en Europe, à l'exception de pays comme la Suède ou la Norvège, subit encore des résistances culturelles et des freins structurels.

A l'initiative de la Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) et de l'Association du Notariat Francophone, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Union Européenne Féminine, une grande rencontre économique s'est déroulée le 18 décembre 2017 à Paris. Cet événement a réuni des praticiens de l'entrepreneuriat féminin : femmes entrepreneurs, réseaux d'accompagnement, banques commerciales, banques de développement, fonds d'investissement, fondations, d'Europe, de Méditerranée et d'Afrique. L'objectif était de démontrer la dynamique positive de l'entrepreneuriat féminin et plus globalement le rôle de la femme comme créatrice d'investissements durables qui est enclenchée à l'échelle mondiale, mais avec beaucoup trop de disparités. Selon nous, la dynamique entrepreneuriale des femmes doit passer par la mise en œuvre de partenariats constructifs et de synergies d'action entre l'Europe, l'Afrique et la Méditerranée.

Il s'agissait de s'interroger sur :

- la création d'un environnement favorable pour la montée en puissance des entrepreneuses,
- les stratégies de réseaux et de regroupements des femmes pour le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leur compétitivité,
- les domaines économiques investis par les entrepreneuses et comment briser le plafond de répartition des secteurs homme-femme.

La CADE, en plus de la synthèse de la grande rencontre du 18 décembre 2017, a donc élaboré un livre blanc qui comporte 40 recommandations clés pour favoriser l'entrepreneuriat féminin, des portraits de femmes entrepreneurs, un recensement de focus d'approfondissement. Ce document, qui se veut simple et accessible à tous, permet

de connaître un peu les tendances des dynamiques entrepreneuriales des femmes dans la zone Europe, Méditerranée et Afrique, des contraintes sociologiques, des types d'outils financiers à développer et politiques publiques à mener.

Roland Portella, Président de la CADE

Association Réalité et Relations Internationales



www.arri.fr arri@wanadoo.fr

ARRI a connu un changement majeur en 2017 avec le renouvellement de son Conseil d'administration intervenu lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2017 et l'élection d'un nouveau bureau. Celui-ci, après avoir élu Jacques-André Troesch comme Président, a nommé Jean-Michel Fauve, qui aura présidé l'association depuis plus de quinze ans, Président d'honneur. Il également pris acte de la démission de Robert Toulemon et de Jean-Paul Baret de leurs fonctions de Vice-président. Le bureau d'ARRI se trouve donc composé comme suit :

Président : **Jacques-André Troesch.**

Vice-présidents : **Philippe Jurgensen, Jean-François Le Duc et Philippe de Suremain.**

Trésorier : **Maryse Berniau.**

A l'issue de cette réunion, le Président a nommé Geneviève Tinturier au poste de Secrétaire général d'ARRI, confirmant ainsi son autorité dans le domaine des relations internationales au plus haut niveau.

Ce changement, qui a maintenu les chevilles ouvrières de l'association, n'a pas freiné ses activités de conférences, déjeuners-débats, petits-déjeuners, visites, voyages et réunions conviviales, en recentrant toutefois les exposés de ses intervenants sur ses locaux de la rue Nicolo aménagés à cet effet. Les sujets européens, notamment un voyage très réussi à Berlin, et d'actualité ou géopolitiques sur le Moyen-Orient, de même que les problèmes écono-

miques, ont été au cœur des interventions. L'Amérique latine n'a pas été oubliée et le contact maintenu avec les étudiants des écoles de commerce et de l'université de Paris-Est Créteil.

Les assises annuelles chez Jenny, le 2 décembre, ont permis de faire le point des effectifs, plusieurs centaines, qui vont toutefois en diminuant comme ceux de toutes les associations. Cette diminution s'est trouvée compensée par l'adhésion saluée d'un club Maroc conduit par Mustapha Faris.

La plupart des publications et activité d'ARRI sont maintenant diffusées sur internet et notamment son Observatoire mensuel des médias étrangers.

INSTITUT DU PACIFIQUE



www.institut-du-pacifique.org

AROM avait signalé l'année dernière la modification très réussie du site de l'association devenu un instrument de consultation de travail et de dialogue plus lisible, plus complet et plus attrayant qu'il était grâce à l'action de Jean-Christian Cady, de Michèle Bietrix et d'un technicien, M. Alune Phaxay.

Toujours présidée par l'Ambassadeur Jean-Michel Dasque, l'association dont le Préfet Jean-Christian Cady est Secrétaire général, a organisé, en dépit du petit nombre de ses adhérents, à l'ENA, à la Maison de l'Amérique latine, dans certaines Ambassades ou à la Maison des associations du 16ème arrondissement, des conférences très appréciées. Les sujets ont porté sur les pays du Pacifique (Nouvelle-Zélande), la zone maritime qu'elle recouvre, les problèmes géostratégiques de l'Asie et notamment de la Chine ainsi que les problèmes de l'Amérique latine.

Outre le compte rendu et l'annonce des conférences, le site tient également un agenda fort utile des principaux événements et des prises de position qui concernent cette région du monde.

AREMAE



Depuis sa création en 2009, l'Association des Retraités du Ministère des Affaires étrangères, a développé annuellement, un riche programme d'activités autour de trois mots-clés :

SE RENCONTRER, PARTAGER, SURPRENDRE

Se rencontrer lors des expositions, visites, excursions, promenades, cafés-rencontres autant d'occasions de se retrouver entre collègues.

Partager des préoccupations communes mais également des souhaits, des propositions ou des inquiétudes.

Surprendre par l'organisation d'activités allant au-delà d'un programme classique, permettant de découvrir des expressions artistiques nouvelles, un patrimoine urbain peu connu, des paysages chers à nos peintres impressionnistes et des destinations de voyages dans des pays chargés d'histoire et aux civilisations millénaires.

Le cycle écrivains diplomates, autour d'un petit salon du livre, a clos avec succès l'année 2017. Cette initiative sera poursuivie.



Pour 2018 un programme tout aussi ambitieux a été préparé; pas moins de 60 activités seront en effet proposées à nos adhérents : expositions patrimoniales, excursions

sions en province, déjeuners conviviaux, promenades, randonnées, cafés-rencontres thématiques ou littéraires, voyages à l'étranger, seront à notre agenda.

Moment fort de la vie de l'AREMAE, le déjeuner annuel a lancé le début de nos activités, cette fois à la Maison des Polytechniciens à la mi-janvier, et a réuni plus de 140 convives dans une atmosphère amicale.

Très appréciés pour leur intérêt et la qualité de leur organisation, les voyages prévus en 2018, nous mèneront vers les Pays Baltes, l'Ecosse, Saint-Petersbourg et Moscou.

Enfin, notre publication semestriel offre à nos adhérents, quel que soit leur lieu de résidence, un lien leur permettant de lire des comptes rendus de nos activités ainsi qu'une rubrique : « Propositions de lecture » annonçant les dernières parutions des livres écrits par nos anciens collègues.

Les actions de l'AREMAE reposent complètement sur le bénévolat, dans une démarche associative de partage.

AAENFOM



Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer

AAENFOM 2018

Les membres de l'ancienne association, qui ont gardé le contact par courriel, se sont retrouvés à la Cathédrale des Invalides pour la messe du 11 novembre 2017 au cours de laquelle a été lue la liste des disparus de l'année et qui a été suivie par un déjeuner au restaurant « d'chez nous » qui a réuni une trentaine de convives.

Plusieurs camarades se sont préoccupés des commémorations de 1914/18 autour de Joost Van Vollenhoven. Alain Pierret a continué son travail de quête de reconnaissance de la personnalité de ce guadeloupéen polytechnicien, le capitaine de vaisseau Mortenol, qu'il souhaiterait voir rejoindre les Schoelcher et Eboué au Panthéon.

Guy Lombard doit rechercher auprès du père Arz, recteur de la Cathédrale Saint-Louis-des Invalides, que des places nous soient réservées parmi les fidèles à la messe du 11 novembre 2018 qui tombe un dimanche.

Beaucoup de camarades continuent à être attentifs et à « communiquer » pour reprendre un mot à la mode, sur les prises de position des différentes personnalités gouvernementales ou politiques sur l'œuvre coloniale de la France, dont l'ignorance reste assez abyssale lorsqu'elle ne rejoint pas la mauvaise foi.

ADOSOM

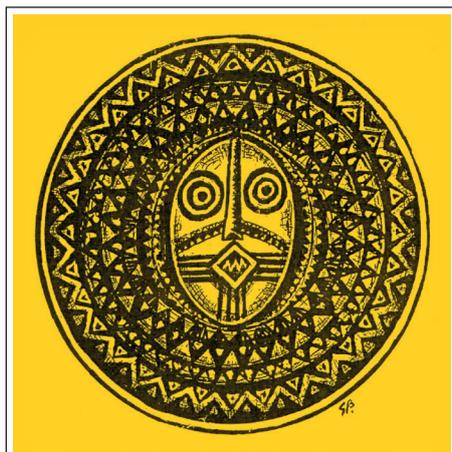
ADOSOM 2018

www.adosom.fr

Le Windsor-Cannes qui a été profondément rénové, offre, à deux pas de la Croisette, 47 chambres confortables dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ses prestations, individuelles, familiales ou par groupes, ont été multipliées bien au-delà des « fonctionnaires coloniaux » qui constituaient sa clientèle d'origine.

Profitant de son site idéal et bénéficiant d'une direction dynamique, il a multiplié les partenariats avec les associations civiles et militaires, nationales ou locales à des prix très compétitifs dans un marché concurrentiel.





L'année 2017, après la publication du bulletin 36/37, a été marquée par deux réunions, celle du conseil d'administration, le 19 juin, et celle de l'assemblée générale, le 3 octobre.

Dans sa configuration découlant de l'assemblée générale du 30 septembre 2016, le conseil d'administration a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. L'Ambassadeur de France Raymond Césaire qui, déjà, avait annoncé en juin 2016 qu'il appelait de ses vœux l'élection d'un nouveau président, a proposé pour lui succéder son collègue Jean-Pierre Vidon, ancien ambassadeur. Un premier vote à l'unanimité en a décidé ainsi et, toujours par consensus, ont été ensuite respectivement élus, l'Ambassadeur Paul Blanc, au poste de Vice-Président qu'il occupait déjà, Michel Bousquet, à celui de Trésorier, et Florelle Chapelle, en qualité de Secrétaire Générale. La diffusion du bulletin, élargie au-delà des membres d'AROM pour mieux faire connaître l'association, la publication sur internet du dernier numéro qui venait d'intervenir, et les projets d'articles sur la livraison suivante ont été évoqués de même que l'intérêt de valoriser le fonds documentaire.

Le 3 octobre, l'assemblée générale, comme l'avait été le conseil d'administration, a été réunie au siège, dans les locaux de l'IPSEC. Dans son rapport moral, le président a annoncé la formation du nouveau bureau et rendu hommage à son prédécesseur qui, par ses conseils, demeure en lien étroit avec la nouvelle équipe. Jean-Pierre Vidon a salué la mémoire des six membres disparus depuis un an, André Ortolland, Philippe Mestre, Michel Aurillac, Jean Honorat, Edouard Fermaud et André Ross. Manifestation la plus concrète de l'activité d'AROM, le bulletin a justifié un appel aux bonnes volontés pour contribuer à sa vitalité par des articles sur des thèmes pertinents. L'animation du site internet justifie aussi une indispensable mobilisation. L'accent a, par ailleurs, été mis par les synergies déve-

loppées avec les institutions et associations amies dont les centres d'intérêt recoupent ceux d'AROM. Soulignant que la situation financière était saine, il n'en a pas moins appelé, pour la conforter, à la fidélité des adhérents et à leur concours pour voir arriver de nouveaux membres. Il a conclu à la nécessité de procéder à un toilettage des statuts tant pour garantir l'efficacité de l'association que pour mettre en cohérence les objectifs d'AROM, tels qu'énoncés à l'origine, avec la présentation plus actuelle qui en est faite sur le site internet. Le trésorier a présenté un rapport financier confirmant la régularité des comptes mais posant aussi la question de la périodicité du bulletin au regard du volume des cotisations reçues.

Sur ces différentes questions, le dialogue s'est ensuite engagé, montrant à la fois l'intérêt que suscite notre publication mais aussi le défi que représente la pérennité de l'association. Parmi les pistes destinées à identifier de nouveaux rédacteurs, celle des doctorants a été citée ; de même l'idée de décerner un prix a été lancée. Quant à l'adaptation des statuts, elle n'a pas soulevé d'objections des adhérents présents.

Depuis son élection, et tout en saisissant les occasions d'échanger avec les dirigeants des institutions et associations amies au fil des réunions que celles-ci organisent, en particulier l'ASOM, Images et Mémoires, la CADE et l'AREMAE, le président a noué des contacts avec le cabinet de la Ministre de l'Outre-mer à travers son conseiller chargé de la communication et de la culture, M. Henri Soupa, avec la Mairie de Paris en rencontrant le délégué général à l'Outre-mer, M. Pierre Thomas, et avec la Direction des Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence, en rendant visite à son directeur M. Benoît Van Reeth. Faire ressortir la place d'AROM parmi d'autres entités comparables mais aussi nourrir la diversité des contributions à son bulletin sont au nombre des ambitions de la nouvelle équipe.

In memoriam

MICHEL AURILLAC

Avec Michel AURILLAC, décédé le 6 juillet 2017 à 90 ans, c'est un pan de notre histoire coloniale et de notre décolonisation qui a disparu. Il était en effet le fils du Gouverneur Jean AURILLAC (ENFOM 1925) qui, après avoir fait toute sa carrière en Indochine et avoir été interné par les Japonais en 1945, avait participé à la constitution des Etats Associés. Il avait été intégré comme Ministre plénipotentiaire aux Affaires Etrangères et servi comme diplomate à Singapour et Tirana.

Elève des lycées Albert Sarraut à Hanoï et Chasseloup-Laubat à Saïgon, Michel AURILLAC avait fait Sciences -Po à Paris puis passé l'ENA d'où il sortit en 1953 au Conseil d'Etat avec la promotion Paul Cambon. Il s'était marié en 1956 avec Martine Adrian, fonctionnaire territoriale, de quinze ans sa cadette, qui fit parallèlement puis prolongea comme député du VIIème arrondissement de Paris, une carrière politique analogue à la sienne.

Conseiller technique au Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Algérie en 1957, Michel AURILLAC dirigea le Cabinet de Léopold Senghor, Ministre conseiller du Gouvernement en 1959, puis présida la section de contentieux de la Cour Suprême du Sénégal en 1960. Il franchissait parallèlement en France les grades d'auditeur à maître des requêtes au Conseil l'Etat. Conseiller technique au Cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, il fut détaché dans la préfectorale, en devint Préfet de l'Essonne, puis de la région Picardie de 1973 à 1974 et enfin des Bouches-du-Rhône (76-77). Député RPR de l'Indre de 1978 à 1981, il réintégra le Conseil d'Etat avant d'être nommé Ministre de la Coopération de 1986 à 1988. Avocat de 1988 à 2001, Michel AURILLAC, membre honoraire du Conseil d'Etat, se spécialisa dans l'arbitrage international dont il présida les plus hautes instances.

Officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, Michel AURILLAC présida pendant plusieurs années, entre autres œuvres caritatives, l'importante section du VIIème arrondissement de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH).

Tout au long de sa carrière, Michel AURILLAC publia des livres sur des sujets comme la Défense se rapportant à sa carrière, mais aussi des coups de cœur comme le Royaume oublié qui reçut en 1986 le prix Narcisse Michaud de l'Académie française, l'Afrique à cœur en 1987, L'arbre de vie en 2007 et en 2012, sous le titre Journal de captivité à Saïgon et Loc-Ninh, un rappel de la pénible aventure vécue par son père en 1945 avec les Japonais. AROM avait rendu compte de ce livre sous la signature de Serge Jacquemond (décédé en 2013), dans le bulletin n°29/30 de juillet 2013 que l'on trouvera sur le site (www.arom-asso.com).

Un culte d'action de grâces à la mémoire de Michel AURILLAC s'est déroulé le mercredi 17 juillet 2017 au Temple de Pentemont de la rue de Grenelle. Il a été célébré conjointement - fait rare, mais tous les deux le connaissaient - par le Pasteur Andreas Lof et le père Mathieu Rougé. Les officiants entourés de la famille et de leurs amis, ont fait revivre la personnalité extrêmement riche profonde et attachante, sous des dehors parfois presque timides, de l'ancien Ministre. Converti par amour de son épouse Martine, ce couple aimant et aimé, avec leurs filles que les deuils n'ont pas épargnées, mais heureusement riche de petits-enfants, aura marqué avec beaucoup de générosité et de classe, à partir du VIIème arrondissement, la vie politique et sociale de la France.

Raymond Césaire

PHILIPPE MESTRE

Philippe MESTRE est décédé le 25 avril 2017 à Paris à 90 ans. Né à Talmont (Vendée) le 23 août 1927, il était le fils de Raoul Mestre, Médecin inspecteur général de la santé publique et de madame, née Anne Lapie, sœur de Pierre-Olivier Lapie, ancien Ministre, résistant qui avait rallié de Gaulle et remplacé Eboué comme gouverneur du Tchad avant de devenir député de la SFIO, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et Ministre de l'Education nationale dans les années cinquante. Fidèle à cette ascendance familiale de bourgeoisie vendéenne, Philippe Mestre participa aux combats de la libération comme engagé volontaire et passa le concours de l'ENFOM dont il sortit breveté en 1948. Il se maria quelques ans plus tard avec Jeannine, fille de Magistrat résistant avec laquelle ils eurent trois enfants. Doté d'une forte personnalité et d'autorité naturelle, il poursuivit une prestigieuse carrière qui fit de lui, tour à tour, un administrateur et préfet au plus haut niveau, un homme politique et Ministre en même temps qu'un patron de presse, un écrivain reconnu puisqu'il fut pendant plusieurs années le secrétaire général de l'Association des écrivains combattants.

Après avoir servi au cabinet du Ministre de l'Education nationale, son oncle, en 1950, Philippe Mestre partit au Congo en qualité de chef de cabinet du Secrétaire général de la Fédération, personnage important dans le dispositif de l'époque et qui résidait à la « Case de Gaulle ». Mais il rêvait d'expérience de terrain et, accompagné de Jeannine, il passa ainsi six ans dans plusieurs régions du Congo, comme adjoint puis chef de district de Mouyoundzi dans le Niari, de Dolisie troisième ville et carrefour au centre du pays et de Gamboma, premier poste important sur la route du Nord avant d'être nommé adjoint au chef de région de Brazzaville.

Il retrouva donc la capitale avec son expérience de terrain au moment des bouleversements qu'allait apporter la mise en œuvre de la Loi cadre de 1958 et le retour au pouvoir du Général de Gaulle. Il entra au cabinet de Pierre Messmer, Haut Commissaire général, alors que se disloquait la Fédération et que la capitale du Congo était transférée de Pointe-Noire à Brazzaville. Il fut directeur de cabinet du Haut-Commissaire au Congo, Guy Georgy qui allait résider à la « Case de Gaulle », tandis qu'Yvon Bourges, nommé Haut-Commissaire général après Pierre Messmer, céderait le palais dit du Plateau aux nouvelles autorités congolaises.

Intégré au Quai d'Orsay, j'arrivais moi-même à Brazzaville le 1er avril 1960 pour prendre place au sein des équipes chevronnées des deux Hauts-Commissariats, fédéral et du Congo, qui préparaient les indépendances. Les administrateurs investis dans ces changements étaient tous de très haut niveau et disposaient de moyens considérables hérités de la Fédération. Le 28 août 1960, Malraux retrouva les accents de la geste gaullienne qui avait amené depuis Brazzaville la libération de la France pour chanter l'indépendance dont les fêtes se déroulèrent dans la musique et la gaieté qui ont toujours été la marque de la population congolaise.

L'importante garnison de la Zone militaire et une assistance technique d'une centaine de coopérants restaient en place. De même tous les établissements publics comme l'Institut Pasteur, l'ASECNA, l'ORSTOM, les Voies navigables et bien sûr Radio-Brazzaville, qui avaient fait la richesse ou le prestige du Congo et de la Fédération continuaient à fonctionner. Les principaux collaborateurs qui entouraient Guy Georgy devinrent consuls généraux, Edgar Claverie à Brazzaville et René Borne, père de notre actuelle Ministre des transports- à Pointe Noire, tandis que Pierre Aymard devenait conseiller Maître à la Cour des comptes. En dépit de quelques nostalgies ou relents d'un passé autoritaire, la politique visait à garder toutes les structures les plus actives possible. Le parc immobilier, sujet habituel de disputes, était tel qu'il pouvait satisfaire les convoitises des nouvelles autorités et de leurs entourages. Celles-ci, sorties de campagnes électorales souvent agitées, reflétaient un bon équilibre ethnique que le pouvoir colonial s'était efforcé de maintenir avec l'abbé Fulbert Youlou, un Lari comme Président, Jacques Opangault, un Mbochi socialiste du Nord et Stéphane Tchitchelle, un Vili de Pointe-Noire comme Vice-présidents. Législatif et justice fonctionnaient normalement, avec encore de nombreux conseillers techniques français.

Le nouvel Ambassadeur, Jean Rossard, ancien sous-directeur du Trésor assez rigide, assisté d'un jeune inspecteur des finances, Philippe Marchat comme Chef de mission d'aide et de coopération, eut du mal à faire partager aux Congolais les instructions de rigueur qu'il avait reçues. J'étais moi-même devenu Conseiller culturel avec les moyens considérables hérités de la Fédération. La situation ne se détériora pas tout de suite. Le Congo voisin, avec la sécession katangaïse, la première mission d'interposition des Nations Unies et la tragique disparition de

Dag Hammarskjöld accaparait les esprits. Les politiciens se disputaient et les étudiants étaient turbulents, mais les crimes politiques étaient encore rares. Ce n'est que trois ans plus tard que les « Trois Glorieuses » des 13, 14 et 15 août 1963 firent basculer pour longtemps le Congo dans le camp communiste. On mesura trop tard l'étendue du désastre. Exposé à un drame analogue, le Gabon fut un peu plus tard rapidement repêché.

Intégré dans le Corps préfectoral, Philippe Mestre se retrouva sous-préfet de Cassaigne, dans la préfecture de Mostaganem, riche circonscription qui comportait entre autres la petite ville de Lapasset, du nom de son trisaïeul le Général Lapasset, proche de l'Empereur, qui l'avait conquise entre 1850 et 1860 et s'était toujours montré partisan d'un royaume arabe où les communautés françaises et algériennes auraient été traitées de façon égalitaire. Philippe ne resta pas longtemps à ce poste puisqu'il fut appelé en juillet 1961 pour diriger le service d'information et être le porte-parole de la délégation générale alors que son camarade de promotion et ami intime Jacques Achard important responsable à Alger de l'OAS qui, au-delà de ses crimes, aura compromis l'application des accords d'Evian et pesé jusqu'à aujourd'hui sur les relations franco-algériennes. Cette période a fait l'objet de son livre *Devant douze fusils* publié sous forme de roman en 2000 aux Editions France-Empire.

De 1962 à 1970 Philippe Mestre fut successivement Directeur de Cabinet du Préfet d'Indre et Loire, Igame de la région de Tours avant de poursuivre sa carrière au Cabinet de Pierre Messmer, Ministre des Armées puis Premier Ministre.

De 1970 à 1981 il fut d'abord préfet du Gers, puis Conseiller technique auprès du Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, Préfet de la région Basse-Normandie puis des Pays de Loire avant de devenir Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Raymond Barre de 1978 à 1981. Il prit à cette date son congé spécial et sa retraite en 1984.

Elu député UDF de la première circonscription de Vendée (La Roche-sur-Yon) en 1981, Philippe Mestre fut réélu en 1985. Il céda son siège à Léon Aimé, vice-Président de l'Assemblée nationale pour devenir Ministre des anciens combattants et Victimes de guerre dans le gouvernement d'Edouard Balladur de 1993 à 1995, date après laquelle il resta Vice-Président de l'UDF.

En même temps que sa carrière parlementaire, Philippe Mestre mène celle d'un patron de presse, puisqu'il participe avec Presse Océan et le groupe Hersant à la reprise et au redressement de l'ancien quotidien, la Résis-

tance de l'Ouest. Il quittera la présidence de Presse Océan, aujourd'hui entre les mains du Groupe Dassault, pour devenir Ministre.

Comme plusieurs parlementaires et ministres, Philippe Mestre était resté longtemps officier de la Légion d'honneur, les règles de l'Ordre empêchant l'avancement des parlementaires en exercice. Aussi lorsqu'il fut promu commandeur en 2010 me demanda-t-il, et j'en fus très flatté, de lui remettre ces insignes au cours d'une cérémonie intime qui se déroula à son domicile. Il était aussi officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de la Valeur militaire et officier du Mérite agricole.

Dès 1970, Philippe Mestre publia aux Editions Laffont un premier roman *Quand flambait le bocage*, et, en 1991, *Demain rue Saint-Nicaise* ; en 2000 aux Editions France Empire, *Devant douze fusils* qui relatait, sous forme de roman, son drame vécu en 1961 avec Jacques Achard dans ce qu'il appelait « le chaudron algérien » ; en 2010 aux Editions France-Empire, un roman en forme d'uchronie *Un acte manqué*, si Pétain avait rallié Alger en 1942 et en 2013, *Mon roi d'un an*, François II (1559-1560).

Nous avons reçu Philippe et Jeanine Mestre à Brazzaville en janvier 1996. La situation était calme et la Case de Gaulle entourée d'une grille d'à peine deux mètres de haut, comme on la voyait dans les photos au temps du Général. Nous avons effectué le circuit touristique habituel, par avion jusqu'à Pointe-Noire et remonté jusqu'à Dolisie à bord d'une draisine du CFCO. Nous étions allés jusqu'à Gamboma où l'ancien Chef de district et l'Ambassadeur de France avaient reçu un accueil chaleureux, préluant celui, triomphal, qui devait être réservé à Jacques Chirac en voyage officiel six mois plus tard.

Frappé au lendemain de la messe et du déjeuner du 11 novembre 2016 des anciens élèves de l'ENFOM, cérémonies auxquelles il était resté très fidèle, Philippe Mestre vit sa santé décliner rapidement jusqu'à son décès le 25 avril 2017. Selon ses souhaits il fut inhumé à Talmont dans le caveau familial et une messe fut célébrée le 30 mai 2017 à sa mémoire à l'église Saint-Sulpice, sa paroisse. De nombreux amis se sont retrouvés entourant Jeannine, leurs trois enfants et plusieurs petits-enfants, la naissance d'une arrière-petite-fille, dont il se réjouissait, ayant pu lui être annoncée avant son décès. Philippe Mestre laissera à tous le souvenir d'un haut fonctionnaire et homme politique brillant et courageux, sachant prendre ses responsabilités et décider tout en restant sensible et attentif aux autres. Il était aussi davantage pieux et aimant qu'il avait pu parfois le paraître dans sa vie publique.

Raymond Césaire

JEAN HONNORAT

Jean HONNORAT, qui était né à La Mure dans les Alpes-de-Haute-Provence, est décédé à Digne-les-Bains le 12 juillet 2017 à 93 ans. Ses obsèques religieuses se sont déroulées le 18 juillet en l'église de Saint-André-les-Alpes et il a été inhumé dans l'ancien cimetière de ce village dans lequel sa famille avait gardé ses attaches.

Sorti breveté de l'ENFOM en 1945, licencié en droit, Jean HONNORAT, après son service militaire, était parti au Niger puis au Tchad de 1952 à 1957 où il avait été notamment Chef du district urbain de Fort-Lamy. Il avait été en 1958 Commandant de cercle d'Aleg en Mauritanie avant de suivre en 1959 les cours du Centre d'études de l'arabe moderne (CEPAM) à Bikfaya (Liban).

Intégré au Quai d'Orsay, il fut Premier secrétaire de notre Ambassade à Khartoum puis à Léopoldville et Consul à Stanleyville pendant l'affaire du Katanga en 1961. Il fut Consul à Asmara (Érythrée) de 1962 à 1964 au moment de la guerre avec l'Éthiopie.

Rentré à la sous-direction d'Asie-Océanie de 1965 à 1968, Jean HONNORAT fut Consul à Cracovie de 1968 à 1972. De retour à l'administration centrale, il fut successivement, Sous-directeur de la presse puis Chargé de mission au Ministère de la Coopération.

Jean HONNORAT fut Consul général à Montréal de 1978 à 1981, Ambassadeur aux Émirats Arabes Unis puis en Somalie de 1982 à 1988. En 1989 et 1990 il fut secrétaire exécutif adjoint de deux conférences internationales et d'un Sommet de la CSCE sur les droits de l'Homme.

Sa grande pratique des hommes et du terrain, la diversité de son expérience internationale et son érudition sur le monde arabe faisaient de Jean HONNORAT l'un des meilleurs spécialistes de la corne de l'Afrique. Il était, par son épouse Gisèle, décédée il y a quelques années, le beau-frère de Christian et Maria Graeff.

Raymond Césaire

EDOUARD FERMAUD

Son épouse et sa famille ont fait part, dans Le Monde du 2 août, du décès le 24 juillet, à 96 ans, d'Edouard FERMAUD qui a donné son corps à la médecine. Une messe sera célébrée dans l'intimité familiale. L'adresse indiquée est celle de la Résidence Dauphine 78 430 à Louveciennes.

Après avoir servi en Indochine, Edouard FERMAUD avait poursuivi sa carrière en Côte d'Ivoire et au Cameroun, pris son congé spécial en 1963 et sa retraite en 1968, pour devenir conseiller à l'IFP. Il avait repris une activité contractuelle à la Direction des Affaires africaines et malgaches du Ministère des Affaires étrangères où la diversité de son

expérience était reconnue et appréciée. Outre une licence en droit et différents diplômes de gestion, il avait fait le CHEAM et possédait une licence d'histoire de l'art que rappelle le faire-part.

Edouard était un de ces camarades restés toujours très fidèles à sa formation d'origine et à l'Association des anciens élèves de la FOM (AAENFOM) aux réunions de laquelle il participait très régulièrement.

Raymond Césaire

JACQUES BOURDILLON

Fils de médecin, brillant élève du lycée Jules Renard à Nevers dans l'enseignement secondaire, Jacques BOURDILLON avait poursuivi ses études dans l'enseignement supérieur à Saint-Louis à Paris pour entrer à l'Ecole polytechnique à 20 ans. Il avait été formé et était resté toujours attaché au mouvement scout dont la foi, le dynamisme et le sens de l'organisation ont accompagné toute sa carrière.

Jeune ingénieur des Ponts, Jacques Bourdillon fut, de 1951 à 1954, Directeur du port de Conakry puis, de 1954 à 1957, Directeur-adjoint puis Directeur des Ponts et Chaussées de Guinée. Responsable du projet Boké pour les Bauxites du Midi (groupe Alcan) de 1957 à 1959, il fut successivement, Directeur, puis Directeur général-adjoint de la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET) avant d'en devenir Président-directeur général de 1974 à 1983. Il fut Directeur de la branche produits chimiques de la société Boussac Saint-Frères de 1983 à 1985. Président du groupe des affaires internationales du Conseil national des Ponts et Chaussées, il fut Haut fonctionnaire de l'Équipement et des Transports pour l'Europe de 1988 à 1991.

Ingénieur général honoraire en 1991, il resta conseiller du groupe Egis-Scetautoroute et de l'association française des sociétés d'autoroute (ASTA). Président de l'association pour l'étude d'un organisme de certifications ferroviaire (AEOCF), il présida AMINTER (association Mémoire internationale) de 1994 à 2000 avant de devenir Président puis Président d'honneur d'ARRI (Amitié, réalités et relations internationales).

Jacques BOURDILLON a publié tout au long de sa carrière un certain nombre de notes et ouvrages techniques qui font référence. Ami des administrateurs, gouverneurs et diplomates avec lesquels il avait débuté, il coordonna la publication en 2003 à l'Harmattan d'un important ou-

vrage de 600 pages sur les témoignages des ingénieurs des Ponts au service de l'Afrique de 1945 à 1975. Il s'inspirait ainsi de l'ouvrage dont Jean CLAUZEL avait coordonné la publication sur la France d'outre-mer de 1930 à 1960, témoignages d'administrateurs et de magistrats. Mais Jacques BOURDILLON, infatigable témoin et ami est allé plus loin en publiant, en juillet 2017, à l'Harmattan avec son ami marocain Mustapha FARIS ingénieur comme lui, un livre de souvenirs particulièrement émouvant intitulé : Regards croisés sur l'amitié, La coopération technique franco-marocaine.

Jacques BOURDILLON avait épousé à sa sortie de l'Ecole polytechnique Marguerite THEVENOT avec laquelle ils eurent quatre enfants qui participèrent avec leurs sept petits-enfants et quatre arrière-petits enfants, ainsi que ses deux sœurs, à la cérémonie d'obsèques en l'Eglise Saint-Hippolyte du 13^e arrondissement de Paris. Cette vaste famille touchée dans son affection, plusieurs personnalités dont l'Ambassadeur du Maroc et son ami Mustapha FARIS, les présidents de plusieurs associations (ARRI et AROM) dont il était membre, évoquèrent dans leurs discours, prières ou conversations la personnalité chaleureuse et exceptionnelle de Jacques BOURDILLON dont ils gardaient tous, à un titre ou à un autre, le souvenir ému.

Jacques BOURDILLON était Officier de la Légion d'honneur et Commandeur de l'Ordre national du Mérite. ARRI lui a rendu hommage lors de sa dernière réunion. Il aurait été heureux de savoir que la section marocaine dont il avait inspiré la création avec son ami Mustapha FARIS comptait aujourd'hui plus d'une vingtaine de membres.

Raymond Césaire

BULLETIN

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Jean-Pierre VIDON

Direction artistique : Florelle Chapelle

Mise en page : Heliotropic

Imprimeur : BSR 7 rue Bezout 75014 Paris

Date de parution : avril 2018 - Dépôt légal : avril 2018

Gratuit

ISSN : en cours d'attribution